

# BRO NEVEZ



INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE DEFENSE OF THE BRETON LANGUAGE  
NEWSLETTER OF THE U.S. BRANCH



some good news  
for

Diwan

## Signature aujourd'hui à Rennes d'un protocole d'accord

« Tout le monde a fait des efforts et le protocole d'accord traîne une compréhension mutuelle », tel est le bilan que Diwan fait hier à Rennes, soit 24 heures avant la signature d'un accord avec l'Etat, la Région et les départements, par le président du Conseil régional de Bretagne, M. Yvon Bourges, qui s'est dit très satisfait de l'issue du dossier Diwan.

Un an après le congrès extraordinaire à l'occasion duquel Diwan s'était prononcé en faveur de la signature de contrats simples, le protocole d'accord qui sera signé ce midi à Rennes prévoit justement des contrats simples pour les classes maternelles où les horaires d'enseignement du français ont été agrandis par le conseil d'Académie et pour les classes du primaire, où l'enseignement du français est conforme à l'horaire réglementaire avec une tolérance de l'ordre de 20 %.

Le principe de l'enseignement par « immersion en langue bretonne » est reconnu. Quant aux enseignants, ils seront rémunérés en qualité d'instituteurs remplaçants dans le cadre d'un contrat simple. Les contrats concerneront des classes élémentaires comprenant au moins dix élèves et des classes maternelles, comprenant quinze élèves au minimum. Au terme de cinq ans, durée du proto-

cole d'accord, ces seuils seront relevés pour atteindre ceux de l'enseignement public.

Financièrement, l'Etat apporte un million de francs pour assurer la rémunération des enseignants pris en compte dans les contrats. S'y ajoute une enveloppe de 1,5 million de francs pour l'année scolaire 87-88 qui diminuera de 20 % par an chaque année pour disparaître au bout de cinq ans.

La Région, quant à elle, prend en charge la formation des enseignants, mais aussi la formation de bourses et de stages. Les conseils généraux et les collectivités locales pourront également apporter leur contribution financière. L'accord qui sera signé ce midi ne règle pas pour autant le problème des dettes de Diwan (quatre millions de francs).

Cette question sera examinée au plus tard, a expliqué M. Bourges. La commission éducative explique-t-elle cette apparence de dénouement du dossier Diwan ? Sans doute, comme le pense M. René Couanau, député CDS et président de la commission « éducation et formation » du Conseil régional, qui précise : « Il y a un mois, le dossier Diwan était bloqué chez le Premier ministre ». Or, précisément, le Premier ministre, candidat, tiendra un important meeting régional à Rennes le 11 avril.

Le Telegramme 1 avril 1988

Langue bretonne

## Les écoles Diwan reconnues par l'Etat

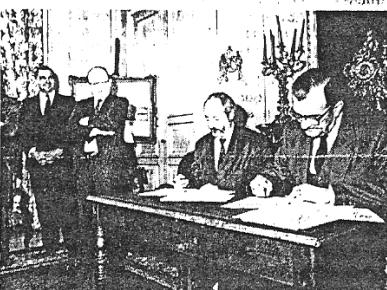
RENNES. — L'association privée Diwan aura mis onze ans pour faire reconnaître par le ministère de l'Education nationale ses écoles en langue bretonne : 428 élèves dans dix-huit maternelles et treize écoles primaires en Bretagne et à Nantes. Hier à Rennes, un protocole d'accord de cinq ans a été signé en grandes pompes par André Lavenant, président de Diwan ; Edmond Legoutière, du cabinet de René Monory ; Yvon Bourges, président du conseil régional, et par les représentants des quatre conseils généraux bretons.

« C'est une Journée Importante », s'est réjoui, en breton, André Lavenant, rendant hommage au président Bourges qui, en rassemblant toutes les pièces du puzzle, a permis l'aboutissement de la décision. Depuis des années, Diwan se débat dans d'inextricables problèmes financiers. Au point d'avoir licencié en novembre ses trente-sept instituteurs qui continuent à travailler bénévolement.

Premiers résultats de l'accord : dix contrats simples passés avec l'Etat, concernant des classes maternelles, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 1987. D'autres seront conclus pour la prochaine rentrée. A chaque fois, l'Etat prend en charge les salaires des maîtres.

La méthode pédagogique d'immersion en langue bretonne est admise par le ministère. A condition qu'elle ne fasse pas obstacle à l'apprentissage du français. Mais on accorde à Diwan un statut expérimental. Ce qui permettra aux instituteurs de faire un peu moins de français que prévu par les programmes officiels : 6 h 30 par semaine au lieu de 8.

Même dérogation concernant les effectifs : les contrats pourront être signés à partir de quinze élèves dans une maternelle et dix dans une classe primaire. Mais dans cinq ans, Diwan devra se plier



(Photo Michel OGIER)

Sous le regard du recteur de l'académie de Rennes, M. Edmond Legoutière, du cabinet de René Monory, M. Yvon Bourges, président du conseil régional, et André Lavenant, président de Diwan, signent le protocole d'accord.

aux normes qui régissent toutes les écoles publiques.

Le ministère versera également une subvention d'un million et demi. Elle sera réduite de 20 % chaque année. Bien sûr, comme le prévoit la loi Debré, les communes participeront aux dépenses des classes sous contrat. Et les conseils généraux soutiendront les activités culturelles.

Le conseil régional, enfin, accordera des bourses pour la formation des instituteurs.

Reste la dette de l'URSSAF. Le montant du déficit accumulé par Diwan atteint quatre millions. Le conseil régional et les départements pourraient cautionner un emprunt. D'autres formules sont à l'étude, pour épargner ce trou.

« On a un pied à l'étrier. Tant que le deuxième, n'y sera pas, notre position restera inconfortable », a souligné André Lavenant. En tout cas, Diwan se lance dans une nouvelle aventure : l'ouverture en septembre du premier collège en langue bretonne. Il accueillera dix élèves de sixième à Brest.

Joël CRUSSON.

Ouest France 2-3-4 avril 1988

KUZUL ETREVROADEL EVIT KENDALC'H AR BREZHONEG

February 1988

No. 26

## THE COVER STORY

On March 31, 1988, Diwan signed the long sought contract with the French Ministry of Education. This is a five year plan making 1 million francs available to Diwan, with 1-1/2 million francs added from grants which will progressively decrease each year of the contract. The official Region of Brittany (excluding Loire-Atlantique) will support the training of Diwan teachers. The Departments of Brittany have also agreed to support Diwan with financial aid.

The contract by no means solves Diwan's financial problems.

Diwan still has a 4 million franc debt with the URSSAF, and owes back pay to 47 teachers and staff who have been working since November 1987 without pay. The contract applies only to 8 preschool classes and one primary school class--of a total of 18 preschool classes and 13 primary school classes. Next fall Diwan plans to open its first high school level class (6th level).

The contract with the State does not insure Diwan's future, but it is an important symbolic victory as an official recognition of the legitimacy of Diwan's use of Breton as the language of the classroom.

## Bretagne

### Diwan : enfin un accord avec l'Etat

Onze ans après la création de la première classe en breton, l'association privée Diwan va passer ses premiers contrats avec l'Etat. Des contrats simples, fondés sur le loi Debré, concernant huit classes de maternelle et une classe primaire (CM2). Il aura fallu pour cela six ans de négociation et le coup de pouce final du président du Conseil régional qui signera vendredi avec Diwan en même temps que le ministère de l'Education nationale et les quatre conseils généraux de Bretagne un protocole d'accord de cinq ans.

La formule de l'intégration des institutrices Diwan qui avait jusqu'à l'automne dernier la faveur des négociateurs ayant été abandonnée à la fois pour des problèmes administratifs et en raison des réticences des syndicats de l'enseignement public et de certains institutrices Diwan eux-mêmes, c'est celle des contrats simples qui a finalement prévalu. Ceux-ci ne devraient concerner que neuf classes, dont huit maternelles et une en fin de primaire. La mise au point définitive du protocole se poursuivra aujourd'hui. Il aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 87.

#### Neuf contrats simples

Des obstacles importants empêchent la signature d'un nombre plus important de contrats, en particulier l'absence d'enseignement du français dans les deux premières années de primaire. L'association Diwan avait fait savoir que ses choix pédagogiques en ce domaine « n'étaient pas négociables ».

Autre obstacle, le nombre d'élèves par classe. Il doit être d'au moins dix dans le primaire, quinze en maternelle. Diwan annonce 440 élèves dans 37 classes mais ce chiffre est contesté au rectorat.

L'apport de l'Etat au fonctionnement de Diwan sera d'un million de F au titre des contrats simples. Un million et demi de francs de subventions s'y ajoutent, avec renouvellement dégressif durant les quatre années à venir au cours desquelles Diwan pourra négocier de nouveaux

contrats avec l'Etat. Le budget annuel de l'association est de sept millions de F.

#### Contrat de 5 ans avec l'Etat la Région les conseils généraux

Quant à l'aide de la Région, elle devrait permettre la prise en charge de la formation, initiale et continue des instituteurs. Enfin, les quatre conseils généraux de Bretagne devraient s'engager à pourvoir ou à apporter une aide à Diwan. Celui du Finistère versera 700 000 F de subventions, celui des Côtes-du-Nord, 230 000 F.

Tous les problèmes posés par la quarantaine d'écoles qui se sont fondées peu à peu depuis 1977 dans la foulée de celle de Lampaul-Ploudalmézeau, ne sont pas pour autant réglés. Le montant du déficit accumulé par Diwan auprès de l'URSSAF atteint quatre millions de F et les aides publiques ne pourront être utilisées pour le résorber. Diwan demande donc l'ouverture de négociations avec son créancier.

Et surtout, l'association a été contrainte de licencier fin novembre ses 47 salariés, dont 37 instituteurs. Ceux-ci continuent d'exercer bénévolement et subsistent « grâce à la solidarité des prêts ». L'ASSEDIC leur refuse le versement d'allocations de chômage. Une réunion de la commission paritaire de conciliation doit se tenir dans un délai de quinze jours-trois semaines. Enjeu : 200 000 F par mois.



André Lavenant, président de Diwan : vers le bout du tunnel.

Même si l'accord est limité, le protocole qui sera signé vendredi à Rennes par sept partenaires est le premier pas

Didier EUGENE

### « Euroskol » à Brest

#### Vitrine européenne pour les langues minoritaires

Rêves de « posses... ». Une création théâtrale : « Le voyage de Maelduina », avec la troupe « Ar vro Bagad » et les élèves de Diwan. Des jeux scéniques, des compétitions sportives auxquelles participeront les enfants des quinze régions européennes invitées.

Quatre télévisions européennes, FR3, TV3-Catalogne, la RAI et RTE (Irlande) ont uni leurs efforts pour réaliser une co-production sur le bilinguisme à l'occasion de cette manifestation. Par ailleurs, RBO (Radio-Bretagne Ouest) lui consacrera un disque.

« Aujourd'hui, tout le monde parle de l'Europe. Nous ne voulons pas seulement en parler, mais agir concrètement à sa construction. C'est, avec la volonté de démontrer la richesse et l'intérêt du bilinguisme dans les différents pays, la raison qui motive l'organisation de notre manifestation », dit-on à Diwan.

# BRO NEVEZ

NUMBER 26 - FEBRUARY 1988

ISSN 0895 3074

---

**General Editor:**

Lois Kuter  
605 Montgomery Road  
Ambler, PA 19002

**Front Cover**

Hervé Thomas

**Breton Language Editor:**

Reun ar C'halan  
Department of French  
Box 45  
Wellesley College  
Wellesley, MA 02181

**Editor for Breton Language Learning Materials:**

Lenora A. Timm  
Women's Resources and Research Center  
University of California, Davis  
10 Lower Freeborn Hall  
Davis, CA 95616

**Book Review Editor:**

Amy Varin  
34 Wall Street  
Kingston, NY 12401

**Legendary Brittany:**

Gregory T. Stump  
Department of English  
University of Kentucky  
Lexington, KY 40506

**News of Breton, European and International Organizations and Events:**

Lois Kuter  
605 Montgomery Road  
Ambler, PA 19002

**Celtic News Editor:**

Anne Habermehl  
3925 North Main  
Marion, NY 14505

**News of Non-Celtic Languages**

Roslyn Raney  
Department of Foreign Languages and Literatures  
Northern Illinois University  
DeKalb, IL 60115

**Ar Gegin:**

Nathalie Novik  
c/o 2 North Street  
Marcellus, NY 13108

---

The Newsletter of the U.S. Branch of the International Committee for the Defense of the Breton Language is published quarterly: February, May, August and November. Contributions, letters to the editors, and ideas are welcome for all readers. See the back page for subscription and advertising information.

Ideas expressed within this newsletter are those of the authors, and do not necessarily represent ICDBL philosophy or policy.

## Editorial

Lois Kuter

In this issue of Bro Nevez you will find quite a few pages devoted to natural and man-made disasters which affect the Breton economy. While the devastation of the storm which swept over Brittany in October is a new problem, the long-lasting effects of the wreck of the oil tanker Amoco Cadiz has a longer history. Both have had a strong impact on Brittany. Breton militants working to strengthen the Breton language and culture have recognized for many decades that the health of the Breton economy is related directly to the health of the Breton culture.

The U.S. ICDBL has had its own economic crisis to solve. As printing costs have gone up for Bro Nevez, we have found that dues of just \$10 per year simply do not cover costs. Our alternatives have been to recruit a larger membership or to raise dues. Unfortunately we have been forced to choose the latter. While the membership form enclosed with the November issue of Bro Nevez seemed to attract little notice, the letter I mailed in February alerting people to the fact that 1988 dues must come in before the February Bro Nevez issue goes out did have an impact. I wish to thank all those members who responded quickly to the reminder letter and those who were generous in sending contributions beyond the required dues to cover the deficit from 1987.

The February issue of Bro Nevez has been mailed in April not only because I needed to wait for dues to come in to cover production costs, but also because I have had an extremely active winter/spring with a high-energy full-time job, evening teaching and lecturing jobs, a radio series on Breton music...and a little romance on the side (*à suivre*). It takes quite a bit of time to assemble each issue of Bro Nevez. I have been fortunate in receiving a great deal of information in recent months from correspondents in Brittany and I have tried to incorporate this into the newsletter so that this issue is as up-to-date as possible.

The cooperation of U.S. ICDBL members in contributing to each newsletter issue has been greatly appreciated. Without the work of column editors, the newsletter would be much poorer. But, we do need more input from our readers--book notes, record reviews, recipes or restaurant reviews, travel notes, short articles on Breton culture and Celtic events in the U.S., or just a "letter to the Editor" would be very welcome.

As I have tried to do in other issues of Bro Nevez, let me assure American readers and members of the U.S. ICDBL that your support of the Breton language and your interest in Breton culture is noticed in Brittany. The regular publication of Bro Nevez is encouraging to Bretons who speak Breton and work to keep it a living language. That is why the ICDBL was created.

## A Stormy Future for the Breton Economy

Lois Kuter

On the night of October 15th and through the day of October 16th winds from 100 kilometers per hour to 200 kilometers per hour swept across Brittany and Normandy, causing damage to the coasts and inland areas that will take years to heal. Two deaths and fifty injuries were attributable directly to the storm. In the aftermath the totals rose to nine deaths and more than sixty people injured.

The damages were immense, estimated at nearly 3 billion francs (or about \$575 million). Almost 20% of Brittany's wooded areas and forests have been destroyed. Everywhere one looked in towns and countryside after the storm trees were snapped off and cities looked like war zones with rubble all over the streets. On the coasts, boats were broken in half, tossed onto the shore or sunk near it. Pleasure boats and fishing boats alike were destroyed. Those who live from the abundant shellfish of Brittany's coast were no better off--on one coast 80% of the beds were destroyed. The years of work to build mussel beds were wiped out in one night, and many uninsured young entrepreneurs are now bankrupt with no means to start over. Farms fared no better. Barns and enclosures for hogs, chickens and cows were blown down. With electricity out for several days, the heating, lighting, ventilation and feeding systems critical to run most modern agricultural enterprises were completely shut down. Corn fields were completely flattened (an estimated 200,000 acres in the department of Côtes-du-Nord). The sizeable industry of greenhouse gardening was also devastated with the destruction of 62,000 acres of greenhouses.

The economic situation in Brittany over the past few decades has not been good. While the industrialization of agriculture has produced some success stories, on the whole, Brittany has exported more of its young talent than it has been able to keep. Those managing to keep their balance on the tightrope of economic survival for small to medium-sized maritime or agricultural enterprises have been blown away by the unprecedented winds of October. Young farmers or fishermen just starting out with no insurance and high investments have been especially hard hit. The exodus of youth from Brittany to find work in large cities or industrial areas elsewhere in France will continue. A strong economy is, of course, critical to a strong culture--as those in Brittany who have worked to develop language and cultural resources know. October's devastation of the land and coast of Brittany makes work to build a strong Breton culture all the more difficult, as tens of thousands of Breton families struggle to rebuild their homes, churches, farms, fishing fleets, or businesses.

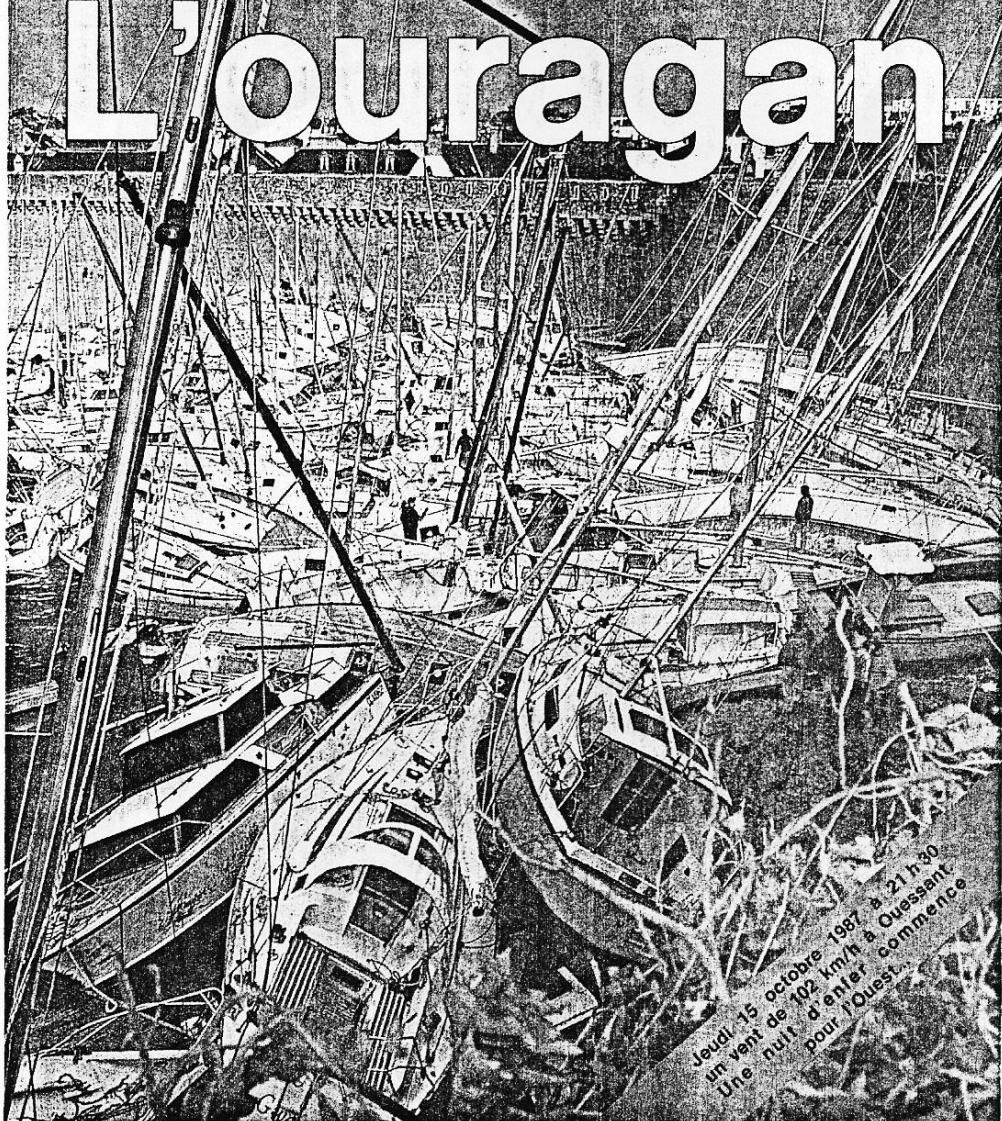
# ouest france

Justice et Liberté

SUPPLÉMENT HORS-SÉRIE

Samedi 24 octobre 1987

5 F.



Although major newspapers of Paris were virtually silent about the October storm, the regional edition of the daily paper Ouest France published a 32-page supplement about the impact on Brittany on October 24. The following photos (reduced in size for reproduction here) are from that special supplement.



A Quimper : les allées de Locmaria méconnaissables.



Le Mesnil, près de Saint-Guénoux, en Ille-et-Vilaine.

Les dents des ensileuses essaient de mordre dans les tiges couchées, parfois, mais la terre se mêle aux racines arrachées. On essaie de récupérer ce qui peut l'être des récoltes de maïs et de tournesol.

Là où l'agriculture n'est pas sinistrée, c'est qu'elle est tout simplement ruinée. De Brest à Caen, ce ne sont que bâtiments d'élevages et hangars effondrés, animaux au péril du froid et de la faim.

On mesure combien l'agriculture est devenue tributaire de l'énergie. Les services d'équarrissage ont été submergés d'appels, pour enlever les bêtes mortes. Plus de courant, et c'est le chauffage, les ventilations, les systèmes automatiques d'alimentation qui défaillent dans les porcheries, les poulaillers, les étables. Dans les laiteries,

une partie de la collecte s'est perdue faute de réfrigération. A Carhaix, Quimper, les fromageries ont dû cesser un moment leur fabrication.

Dans les campagnes, on manque de bras pour éléver les ruches. Des militaires, ils payaient, ont droit à quelques heures de permission. Mais on ne sait plus où donner de la tête, la tronçonneuse. A Landévant, dans le Morbihan, un éleveur s'est retrouvé, le weekend, avec sept tonnes d'aliments à distribuer à la main.

Au lendemain du désastre, on cherchait vainement des tuiles, du fibro, dans les magasins spécialisés. On manque aussi de verre. Il n'en faudrait pas moins de 180 tonnes pour remplacer les carreaux cassés à la Société maraîchère de l'Ouest, à Plougastel-Daoulas, près de Brest.

Chrysanthèmes, gerberas ne verront pas la Toussaint. Les laitues ont parfois tenu. Mais au vent, elles pourront peu ou pas. L'agriculture de l'Ouest n'avait vraiment pas besoin de cela.

Les fleurs, les légumes repousseront. Le chapitel sera reconstruit. Même si c'est au prix fort. Mais il ne faudra pas moins de deux générations pour remodeler la forêt mourante : un milliard de déchets dans les vallées Côtes-du-Nord. Ce vent n'a pas abattu, le souffle chaud de l'ouragan mêlé de sel l'a parfois grillé, comme au défoliant. Le marché du bois sera durablement perturbé.

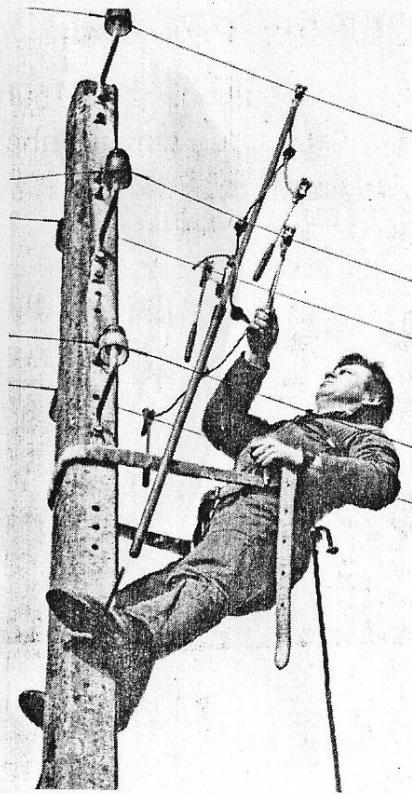
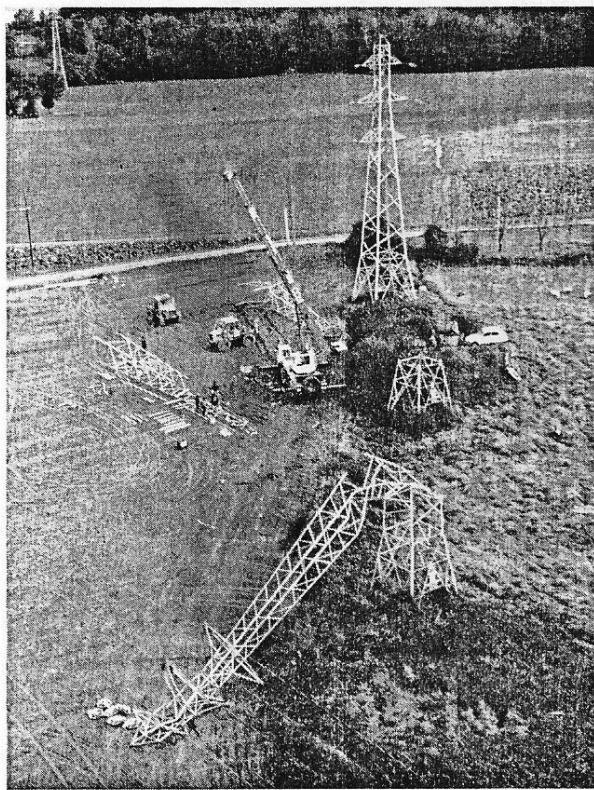
Un arbre qui disparaît, c'est un accroc dans l'harmonie d'un paysage. Mais quand ils tombent par milliers, l'accroc se fait déchirure au cœur.

Rien ne sera plus vraiment comme avant, sur les bords du canal de l'Illé-et-Rance. 2 000 arbres sont tombés à l'eau ou sur le chemin de halage.

A Quimper, sur 3 500 arbres d'allégnement, aucun n'est épargné totalement. Les belles allées de Locmaria n'existeront plus que sur les cartes postales. Les arbres centenaires du magnifique jardin d'Avranches ne protégeront plus les délicates compositions florales du mauvais vent de mer. Le port d'Emmeloord, près à Cherbourg fait face à l'avancement des amateurs d'essences exotiques. Les espèces rares venues du bout du monde, sous le ventre des grands paquebots, avaient connu la France en redingote, les botanistes à canotiers. Ils n'auront pas vu le bout de l'an 1987.



Plogastel-Saint-Germain : dans le cimetière, d'énormes croix de granit renversées.



Vendredi matin, les hommes de l'EDF se lancent dans une véritable course contre la montre pour réparer les poteaux et lignes.

## The Anniversary of a Disaster: The Amoco Cadiz

On March 16, 1978 the supertanker Amoco Cadiz ran aground off the northwestern coast of Brittany, leaving some 70 million gallons of crude oil on over 100 miles of its coast. As cited in a New York Times article of January 19, 1988 ("Portsall Journal: A Statue? Now?-- U.S. Judge is judged unworthy" by Yousef M. Ibrahim) the effects were devastating: 30,000 sea birds killed, oyster beds, seaweed plantations, and 230,000 tons of crabs, lobsters and fish destroyed. While the negative effect on tourism lasted only a few seasons, the oil slick still impacts the ecological balance and the lives of Bretons who made their living from the sea.

Ninety-two (92) Breton communities and businesses, representing 400,000 Bretons, have taken Amoco Cadiz to the courts. ~~an Chicago~~ has been the site of a very lengthy trial. In 1984 Judge McGarr, who has presided over the case, placed the blame for the spill on Amoco. On January 11, a final decision was reached as to how much in damages Amoco Corporation would have to pay: \$85 million. \$17 million of this will compensate some of those in Brittany who were able to present receipts and evidence of losses suffered due to the spill. \$65 million goes to the French government to compensate for the soldiers and equipment used in the massive cleanup efforts. The award of \$85 million (approx. 490 million francs) is the largest damages ever assessed in an environmental case, but it is far from the figure of 620 million francs claimed for damages. It is indeed a disappointing figure for the Bretons who have already spent \$18 million in legal costs over the past ten years--travelling back and forth, for instance, to Chicago to present their cases to Judge McGarr.

As the articles reproduced below show, Bretons are angry that the American justice system seemed to take their dilemma so lightly-- allowing a huge corporation to pay only a token sum while thousands of fishermen still struggle to survive the disastrous effects the spill still has on their livelihood. Fishermen are especially bitter about the ten years of efforts to get compensation from Amoco. Most will get nothing at all and are further insulted by the judge's comments that Bretons' claims of damages have been greatly exaggerated. The New York Times report of the January award of damages quotes one fisherman as saying "Instead of spending 90 million francs on this trial for ten years we should have purchased a tanker, filled it with oil and sunk it off the U.S. coast so they can understand."

Sadly, most Americans understand all too well the devastating effects of environmental pollution and the limits of legal recourse. But small communities and individuals can confront big corporations in the courts--and this is where some changes have been made to protect the "little guy". The fight is most often a very long one. The 92 communities of Brittany affected by the Amoco Cadiz spill in 1978 met to decide what steps to take to appeal the court's decision. The fight will go on and if the Bretons are successful in their efforts to get a true compensation from Amoco Corporation, we will all benefit.

## 29 - Finistère

## Procès Amoco : des miettes de dollars

(Lire aussi en « Informations Générales »)

QUIMPER. — Le verdict du juge Mac Garr, dans le procès de l'Amoco Cadiz, reste au travers la gorge de beaucoup d'élus finistériens. C'est le moins que l'on puisse dire. Après les premières réactions à chaux, il faut dire : « En Bretagne, désormais injuste se trouve Amoco », a affirmé le député Louis Le Pensec, les maires des communes touchées par la catastrophe ont eu un réveil pour le moins difficile. Pensez ! Les 90 millions des dommages et intérêts couvrent à peine les frais de justice. Brest, qui avait « dépensé » un milliard de centimes pour le procès, récupère un « petit »

160 000 F. Ouessant, l'île de Molène ne voient rien tomber dans leurs caisses. Pour définir le sentiment qui règne dans ces îles, hier matin, le mot déception est bien trop faible. Il faut aussi parler des ostréiculteurs, des pêcheurs et des agriculteurs qui obtiennent quelques miettes de dollars. L'exemple des Abers (présenté ci-dessous) est particulièrement significatif.

Autre sujet de discussion : l'éventuelle nouvelle répartition de la somme allouée aux plaignants français : 468 millions de francs. En clair, certains élus espèrent que l'Etat, qui sort gagnant du

procès, verse une partie de ses 380 millions aux communes. Ambroise Guélec, le secrétaire d'Etat à la Mer, soucieux sans doute d'étoffer d'éventuelles jalousies entre les deux parties françaises, a pris les choses hier après-midi, à propos qu'elles se retrouvent et redemandent l'acquittement. On ne pourra pas refermer ce dossier, en Bretagne, sur ce seul jugement du juge américain. Mon collègue des finances sera peut-être peu enclin à revoir ce qui a été fixé par le juge Mac Garr, mais j'estime que les deux parties doivent se réunir. Je pense notamment

que des intérêts comme ceux des pêcheurs, des ostréiculteurs ou du tourisme n'ont pas été suffisamment pris en compte par le juge de Chicago. Mais rien ne presse. Cette suggestion n'a pas fait de pli : Amoco faisant appel, les communes sinistrées pourront également, un troisième round, faire à jouer. Ambroise Guélec indique encore, qu'il y a un an, en décembre 1986, le Premier ministre l'avait chargé d'une mission de coordination entre l'Etat et les collectivités locales. Le syndicat mixte était demandeur. Il se réunira samedi à Saint-Brieuc.

## Amertume dans les abers

## « Amoco lave plus blanc ! »

BREST. — « Amoco lave plus blanc ! ». Rouges de colère, Yvon Madec montre au visiteur la marque noire laissée par le goudron sur un mur de Prat ar Coum. « On l'a pourtant bien vu, épais comme ça, s'indigne l'ostréiculteur de l'Aber Wrach. Mais avec le jugement de Chicago, c'est comme s'il ne s'était rien passé. D'un coup de baguette magique, tout est nettoyé. Et nous, nous n'aurons rien. C'est choquant, et pas seulement pour les sommes d'argent perdues. Mais aussi, parce qu'on s'est moqué de nous ! »

Sur la côte Nord, toutes les situations ne sont pas aussi criantes que celles des ostréiculteurs, mais la blessure d'amour propre est générale. Inutile de clamer que 458 millions de francs, c'est quand même une belle victoire morale. Les Léonards savent compter. lorsque le syndicat des communes aura payé les frais de procédure, il ne restera pratiquement rien. L'effet dissuasif de la condamnation est juridiquement nul, on s'assied comme des bernards du Cap Horn.

Quant au « prétexte » du défaut de facture, il a du mal à convaincre. Les ostréiculteurs en ont fourni, eux, des documents comparables, des justificatifs de frais... Mais ils ne sont pas plus avancés... Pendant deux ans et demi nous n'avons pas obtenu d'argent, assure-t-il dans les abers, rappelle M. Alain Madec. Nous compatissons sur l'argent de Chicago pour solder ces dettes, qu'il est facile de chiffrer. Depuis dix ans que nous remboursions nos emprunts, nos investissements sont bloqués et notre matériel vieillit. Et pourtant pendant ce temps-là,

Il a bien fallu se reconvertis, dans le menuage, la palourde ou les mussels, suite à la crise de l'huître plate... »

« Tant que pour cet argent, se console un marin sur la cale du Stellach à Saint-Pabu. De toutes façons, ce sont toujours les mêmes qui se succèdent. Les pollueurs ont tous les droits. Et il n'y a pas que les pétroliers. Les abers deviennent des poubelles, avec tout ce que les agriculteurs mettent sur leurs champs. »

## L'air pur de la rue de Siam

L'échec de Chicago révèle aussi des souvenirs désagréables : il y a trois marins, ceux qui ont su au longtemps obtenir un jugement défavorable, les autres, qui n'ont pas su la réflexion suffisamment rapide. « Et maintenant, vous pensez bien que l'Etat va commencer par se servir en premier. »

Hier, à la mairie de Ploudalmézeau, d'où il était encore l'effervescence. Passé le premier moment



Yvon Madec, ostréiculteur à Prat ar Coum : plusieurs millions de dettes à rembourser depuis l'Amoco.

d'écosseurement on pense aux suites du procès. Signe favorable, les médias américains semblent intéressés au sujet. On lit dans les journaux étrangers du New York Times, à laquelle il faut donner la meilleure image de la Bretagne, il faut leur trouver les meilleurs interlocuteurs et les meilleurs restaurants avec fruits de

mer... puisque c'est leur journal qui paie. L'âlu le plus navré reste sans doute le maire de Landudec. Les factures de son bureau dépassent l'ordre d'ofrande de sa mairie. Devant le juge de Chicago il n'a pas été capable de donner des chiffres correspondant à ces dépenses par son prédécesseur. Cela

ne fait pas très sérieux. Et comble de malheur, un expert (français) a déclaré que le juge du naufrage, l'air de Landudec, avait pu changer d'huile d'arbre-carburant, que ce soit de la rue de Siam à Brest, un jour de circulation normale ! « Que je sache, on ne sent pas l'odeur des voitures de Brest, jusqu'à Rostrenen ! »

## Les pêcheurs dissuadés

BREST. — « Une victoire morale ? Il y a tout lieu d'en douter, déclare à Brest, M. Carval, secrétaire du comité local des pêches. Les 165 000 F que nous accordent le juge de Chicago couvrent même pas les frais que nous avons engagés pour soutenir les marins, constituer les dossiers, organiser des déplacements, etc. »

Certes on peut dire que le résultat n'est pas négligeable. Mais dans l'avenir, qui osera s'attaquer à une grande compagnie pétrolière en sachant qu'il bout de deux ans d'après, il déclenche, au maximum, de quel air de rembourser des frais engagés ? Le jugement de Chicago est très

dissuasif pour les marins. Il est beaucoup moins pour les pétroliers, à qui la catastrophe de l'Amoco n'a pas coûté très cher. » Même indignation, chez M. François Roudaut, président de l'association des pêcheurs bretons. Certes, il a été agréable de marée noire, avancé des indemnités pour compenser le manque à gagner des marins pour l'année 1978. Mais après, plus rien. Il a pourtant bien fallu construire des bateaux plus grands pour aller pêcher plus loin de la côte. Aujourd'hui encore, je perds, en route, trois heures par jour, pour me rendre sur des lieux de pêche trop exploités ces dernières années. »

## Les îles : pas un sou

BREST. — Les deux grandes perdantes du procès de Chicago sont à coup sûr îles de Molène et Ouessant. Le juge Mac Garr, qui veut pour leur donner un peu d'air, les avocats français ont réclamé 3 169 655 F pour Ouessant et 8 003 704 F pour la petite île de Molène. Des sommes rondes qui auraient bien aidé ces communes au budget serré. Un budget qui devra maintenant supporter les frais de procédure, sans rentrer d' « argent de Chicago » en compétition.

« Nous n'avons pu présenter aucune facture explique M. Milion, maire d'Ouessant. Il ne nous serait même pas venu à l'idée

d'en conserver, car à l'époque, nous n'imaginions même pas que nous pourrions prétendre à un jour une quelconque indemnisation. Nous étions déjà l'opposante de l'Olympic Braeray. Nous n'avions rien obtenu. » Et puis, le travail a été exécuté par des volontaires, des employés communaux et de l'Équipement. Enfin, une très grande partie des sommes réclamées par les îles, ont été demandées au titre du manque-à-gagner des marins pêcheurs et du préjudice à l'image de marque, M. Mac Garr, qui ne fait pas d'exception pour les îles, si sympathiques soient-elles, n'a donc rien voulu

## Presse

## « Opération blanche »

Dans la revue de presse (écrite) sur le jugement « Amoco », c'est « France-Soir », avec un titre en première page sur sept colonnes, qui a frappé le premier dans la capitale. « Les bretons furieux » et « Les Bretons révoltés » ajoutent que la Bretagne est choquée, mais qu'à l'heure des comptes, la marée noire se transforme en douche glacée... Même analyse pour « Le Monde » qui titre « Opération blanche pour une marée noire ».

« Les Echos » affirment « qu'en France c'est la déception », et « Lo Quotidien de Paris » parle d'une « amère victoire ». Seule consolation pour le journal parisien : « Il a signé un jugement historique ». La « Tribune de Libération » est également satisfait : « Amoco Cadiz : une mortification de dollars ». Et d'expliquer que « la déillusion infligée par le juge Mac Garr est cruelle ». « Le Figaro » se contente de titrer « Amoco Cadiz : 468 millions d'indemnités, la somme allouée par le tribunal de Chicago est toute inférieure aux demandes des victimes ». Le quotidien de Robert Horsant fait remarquer que c'est « l'Etat français qui est gagnant ».

Scientifiques  
168 millions

BREST. — Les bigorneaux, les palourdes, les ormeaux, les pélicans noirs, les coquilles Saint-Jacques, les oursins violents, auront fait l'objet d'une opération de réensemencement, si le juge de Chicago avait accordé les 168 millions de francs réclamés par les scientifiques. « Finalement, on aurait mieux fait de financer tout ce qu'il faut pour ces entreprises, et de aider les associations et associations comme une boulardie, M. Albert Lucas à la faculté des sciences. L'auteur des programmes biologiques remarque en effet que les américaines n'ont pris en compte que les factures de rémission en état des sites. » En outre, ils prétendent aujourd'hui que l'équilibre biologique s'est relatif de lui-même. Je crois enfin que nous avons été trompés par la mentalité des Etats-Unis, où le pêche à pied est inconnu. Il reste un point positif : le juge américain a accepté de nous écouter parler d'écologie pendant des heures et des heures, et nous a demandé d'épauler des associations. Pour le Torrey Canyon, il n'en a pas été question un instant. C'est une avancée non négligeable mais pas suffisante. »

Ecologistes  
« Pas d'un pouce »

La ligue française pour la protection des oiseaux est « très déçue ». Le juge lui a accordé 160 000 F. « Ce jugement constitue une très mauvaise jurisprudence au regard des décisions internationales acquises ou tout au moins dans les décisions arbitraires françaises, qui concernent l'oiseau d'un espace protégé », dit la LPO. Qui ajoute : « aux yeux de la législation américaine, le patrimoine naturel n'a pas de prix ». Même déception du côté de la SEPNA.

Le président Maurice Le Demetz, déplore que « la notion de préjudice à l'environnement n'est pas si bien établie que celle de pêche, que ce procès ne fait pas avancer d'un pouce la jurisprudence ». Maurice Le Demetz « ne croit pas qu'en appel le tribunal se prononce différemment ». En fait tout se résume à ceci : « Parce qu'il ne rapporte pas d'argent à court terme, aucun système économique ne reconnaît la valeur propre de l'environnement ».

24 heures en Bretagne

## Deux images se sont ternies à Chicago : celle de la justice américaine et celle de Mc Garr

**De notre envoyé spécial.** — D'abord singulièrement abattue par la décision du juge Mc Garr, lundi, la délégation bretonne présente à l'audience finale de Chicago « est assez vite repartie ». Mais elle n'a toujours pas compris les groupes nombreux effectués par le juge dans les factures que lui présentent les sinistrés. Elle n'a pas admis non plus que soient classées sans suite les questions posées sur les préjudices économiques et la partie d'image de marque imputable à la marée noire.

« Du coup, la belle idée que se faisaient les Bretons de la Justice américaine se trouve nettement corrigée à la bâbache. Les membres de la délégation le confirmeront sans doute samedi, à Saint-Brieuc, où ils réunissent l'assemblée générale du syndicat mixte des collectivités administratives pour évoquer aussi les suites à donner à cette affaire. »

Dans le camp breton, qui bouclait hier ses valises pour Chicago, la belle image de Frank Mc Garr, le juge en chef du procès « Amoco-Cadiz », paraît désormais définitivement ternie. Jusque-là, pourtant, les élus des collectivités manifestaient une confiance sans bornes au magistrat fédéral.

Cette grande sévérité était née le 4 mai 1982 lors de la première audience de l'affaire. Lorsque pour accueillir une importante délégation venue de Bretagne à l'ouverture du procès, Frank Mc Garr avait déclaré : « Je suis convaincu que vous seriez contents de la justice américaine ». Profondément touchés par ces mots, les membres du syndicat mixte ne cessaient depuis leur arrivée à Chicago de faire deviner à leur rende justice dont ils louaient la grande et sans doute réelle indépendance.

La décision confirmant la responsabilité du groupe pétrolier Amoco et la condamnation à la redevance semblaient avoir définitivement placé Frank Mc Garr sur une espèce de piédestal. Assez haut pour que, de là, les propos parfois venimeux de M<sup>r</sup> Cicero, l'avocat d'AMOCO, ne parviennent pas à ses oreilles.

Bref, parvenu au seuil de la retraite à 65 ans, le juge français, qui n'avait nommé à la poste par le gouvernement des États-Unis avait gagné en Bretagne une réputation qui aurait, pourquoipas, pu lui valoir bientôt une statue.

En une demi-heure lundi dernier, tout s'est écroulé.

### La manière « pirométrique »

Lorsqu'ils eurent repris un peu leur souffle et fébrilement compilé les 455 pages du jugement sur les dommages, les élus bretons ont effectivement durci le langage. Mais pas seulement.

« Dans son introduction, Frank

Garr a lourdement insisté sur ce qui s'appelle l'exagération des demandes que les communes lui présentaient. Je dénonce ces affirmations qui portent insulte aux



Au départ de Chicago, l'opinion des Bretons vis-à-vis du juge Mc Garr n'était plus tout à fait la même.

élus en les faisant passer pour des menteurs, des fraudeurs... »

Enchaînant sur ce thème, Charles Josselin ne s'est pas montré plus tendre :

« Bien sûr, il existait des écarts

particuliers importants entre les

estimations remises dans les

factures initiales par estimées en

1978, les conséquences de la marée noire et les évaluations beau-

coup plus scientifiques, donc né-

cessairement plus justes,

préparées en 1984 par des ex-

perts dont certains étaient en

compétition avec les autres

avocats. Malgré tout, le juge

Mc Garr s'est autorisé lundi, de

manière « pirométrique », à attri-

uer à certains 25 % de leurs dé-

mandes, à d'autres 10 %, sans

que l'analyse de son jugement ne

nous fournit les justifications

des coupes opérées... »

### Tous au crémneau

Chauviniste, arbitraire, incrédule, tout le monde lundi à Chicago a déclenché, en direction du juge, un feu nourri de paroles sévères.

Adrien Kervella, de Saint-Pol-de-Léon, André Rose, de Brest, Georges Le Noanec, de Tréguier, Coréntin Penn, de Plœmeur-Douarnenez, Gérard Le Goff, de Trélivan, le conseil français des parties brevetées, ne fait pas d'autre prurit s'il doit démontrer toutes les insuffisances qu'à ses yeux présente la décision du magistrat fédéral.

« Évidemment, le document

compte 455 pages, mais il

fait également 100 pages de

confusions stupides. Mais il

y a pire. Au terme de cette affaire, nous retrouvons des victimes po-

gnorantes pour qui les dédommages n'ont rien d'autre que moyennant

Pour rejeter toutes les demandes portant sur les préjudices de

caractère écologique, ou portées à

l'image de marque, Frank Mc Garr

a choisi d'adopter une attitude

beau peu courageuse. Il s'est dit

« Je ne sais pas comment faire, donc je ne le fais pas ». Moyennant quoi il laisse échapper résumé la plupart des questions importantes que nous venons lui soumettre en attendant de lui qu'il fasse avancer le droit international sur les pollutions maritimes. Puisqu'il applique le droit français, le juge devrait être en mesure de répondre aux demandes sur l'écologie, l'image de marque. Les juges français l'ont admis en effet plusieurs fois, par exemple dans l'affaire des bouches rouges de la Montedison en Corse.

### Les gros titres de la presse américaine

De tout cela il ressort clairement qu'Alphonse Arel et Charles Josselin s'estiment bien mal récompensés de leur acharnement à défendre une juste position. N'empêche qu'ils réussissent à trouver quelque consolation en constatant, avec Peter Wolrich, que « le juge a confirmé l'indemnité de 174.569 F allouée lundi, le plus gros montant d'indemnités jamais fixé en dédommagement d'une pollution pétrolière ».

Coût des ces aspects du jugement d'ailleurs, que dans leurs éditions de midi-matin, tous les journaux écrits, paris et télévisés américains relèvent au moment d'informer l'opinion.

« Le New York Times », « Le Chicago Tribune », « Le Chicago Sun-Times », deux grands réseaux de TV ont repris largement et développé cette fois ce procès « Amoco-Cadiz » qui jusqu'à présent n'avait encore jamais fait les gros titres de l'actualité.

Il y avait là de quoi réconforter un peu les Bretons. A défaut de les rembourser de tant d'énergie et d'argent investis dans leur action.

L.-R. DAUTRIAT

## Déception sur toute la côte

• M. Jean-Yves Simon, conseiller général du canton de Lézardrieux et maire de Pleubian, depuis Chicago. — « L'énoncé du verdict du tribunal condamnant l'Amoco Cadiz à verser 2,852 milliards et les dommages causés à la Bretagne lors du naufrage de l'Amoco Cadiz à nous a mis KO durant cinq minutes. Puis, représentant nos esprits rapidement, nous avons été renvoyés au vrai. Il ne s'agit pas de balancer les bras. Une victoire est déjà atteinte : la condamnation d'une grosse société américaine est un événement pour l'avenir de la Bretagne. C'est aussi la victoire du pot de fer qui s'est tiré contre le pot de terre qui, lui, a résisté grâce à la fermeté et à la solidarité de tous.

• Une assemblée générale du syndicat mixte aura lieu samedi au Conseil général des Côtes-d'Armor. Là, les décisions seront prises pour contre-attaquer lors

du procès en appel demandé par

• M. Jean Nicolas, maire de Troquay. — Pour Troquay, la petite commune du Trégor qui se niche au fond de l'estuaire du Jaudy, l'indemnité attribuée par le juge Mc Garr est tout simplement insuffisante. Ce sera à Frank, comme à Paris, pour nous deux et bien d'autres. Son maire, Jean Nicolas, ne s'est pourtant pas fâché rouge en apprenant la nouvelle. « Ça n'est pas une grosse victoire, mais une victoire tout de même. Nous étions au bord de l'eau et nous étions vaincus. C'est la loi de la nature. L'heure de la victoire est déjà atteinte : la condamnation d'une

grosse société américaine est un événement pour l'avenir de la Bretagne. C'est aussi la victoire du pot de fer qui s'est tiré contre le pot de terre qui, lui, a résisté grâce à la fermeté et à la solidarité de tous.

• Une assemblée générale du syndicat mixte aura lieu samedi au Conseil général des Côtes-d'Armor. Là, les décisions seront

ses maisons mises en vente et ses parcs à huitres touchés. Comme d'accord ? Jean Nicolas répond qu'il « ne se fait pas d'illusions ». Mais il a tout de même envie de faire plaisir à ses collègues à avoir plus, alors... »

• Claude Saunier, maire de Saint-Brieuc. — « Après la vague de marée, une vague d'indignation risque bien de submerger la Bretagne. La seule chose à faire est d'attendre. Le juge a trouvé 2,852 millions de francs au titre de la solidarité. On pouvait espérer récupérer au moins les frais qui avaient été engagés pour le procès. C'est une déception atteinte portée à la Bretagne ! »

• Yves Nadelac, maire de Lannion. — « Déception pour tous, pour la ville, pour le syndicat des communes qui avaient fait face commun. Le syndicat n'est pas parti en retour de tous ses efforts. »

• Marc L'Houïst, maire-adjoint de Plougasnou. — « La résultat

joint de Palpol. — Il est dans l'expectative et déçu. Compte tenu des sommes investies, il s'interroge aussi sur leur restitution.

• M. Le Pache, maire de Bréhat. — Pessimiste dès le début, il espérait tout de même que l'atribution de l'indemnité soit au moins de 50 % de la somme demandée (2,852,032 F). Or, ce n'est même pas 10 % qui ont été accordés (209,174 F).

La déception est unanime sur les îles. Mais, comme à Morlaix, un seul espoir persiste chez les maires : le fait que cette condamnation soit une première et qu'elle risque de faire jurisprudence.

• Marcel L'Houïst, maire de l'Île de Batz. — « Je suis déçu comme tout le monde. Mais en regardant les chiffres des autres

je considère que l'Île de Batz est

communes voisines. On nous avait donné trop promis... »

• M. Déréfet, premier adjoint de Saint-Pol. — « Adrien Kervella et moi sommes très déçus par le montant accordé. »

• M. Cadran, maire et conseiller général de Locquirec. — « Il n'y a pas trace de certaines questions posées. Mais il y a pire. Au terme de cette affaire, nous retrouvons des victimes pénalisées par une loi qui n'a pas été respectée. »

• M. Michel Morvan, maire de Roscoff. — « C'est l'omerté en face d'un verdict inadmissible qui publicise les pêcheurs et l'économie brevetée. Il faut que le tribunal américain entende cette satisfaction ne contrebalance pas la déception devant les faibles indemnités... »

• M. Gaillard, maire-adjoint de Plougasnou. — « Le résultat est très décevant. On paie sur factures mais on ne tient pas

compte des dommages écologiques et de l'image de marque. L'appel nous laisse un espoir mais il ne faut pas trop rêver... »

Même déception du côté de Locquirec où il ne nous a pas été possible de joindre M. Cadran, maire et conseiller général du village. Il n'a pas été possible de joindre M. Déréfet, premier adjoint qui a été nommé à Locquirec alors que Locquirec en demandait le fois plus.

• Georges Kerbet, maire de Brest. — « Sinistrait sur le fond, puisque la justice reconnaît la responsabilité de la compagnie pétrolière et la condamne au versement de dommages et intérêts, mais il n'a pas été possible de faire la très réelle déception et l'insatisfaction, voire le mécontentement entraîné par le montant des sommes qui nous seraient allouées. Brest attendait un dédommagement réel que nous n'avons pas obtenu. »

## Le point samedi à Saint-Brieuc

Déçus par le jugement rendu lundi à Chicago, les élus bretons des 92 communes sinistrées en mars 1978 par la marée noire de l'Amoco-Cadiz seront de retour ce matin à Paris. Ils tiendront aussitôt une conférence de presse avant de prendre contact avec leurs conseils municipaux. Samedi prochain à Saint-Brieuc, ils décideront vraisemblablement de faire appel de la décision du juge Mac Garr, qui ne leur a accordé que 90 millions de francs environ au lieu des 620 millions réclamés.

### « L'impression d'avoir été insultés »

**CHICAGO** (de notre envoyé spécial) — « On a l'impression d'avoir été insultés. » Un peu KO à l'annonce de la décision rendue lundi à Chicago, les élus bretons n'ont pas eu le temps de reprendre leur souffle. La lecture de l'épais jugement leur a asséné un nouveau coup sur la tête. « Après la condamnation d'Amoco sur les responsabilités, y lit-on, l'exagération des plaintes devint la norme, particulièrement de la part des communes. » Une appréciation qui revient comme un leitmotiv à la fin des pages.

« On nous traitait de menteurs et de fraudeurs. En aucun cas, nous n'avons été des menteurs ni des fraudeurs, protestent MM. Arzel et Josselin, qui conduisent la délégation bretonne à Chicago. Le juge a été défavorablement impressionné par le décalage entre les premiers questionnaires sur les dommages établis en 1978 et les dossiers montés à partir de

1984. Or, rien n'est plus simple : les premières questionnaires étaient destinés à répondre à l'Etat pour tout ce qui concerne le remboursement des frais engagés pour le nettoyage des plages, la nourriture des bénévoles, etc. Une analyse à chaud sans l'aide de spécialistes. Ce n'est qu'après que sont apparus les dommages aux routes, aux dunes, aux ports... et qu'ils ont pu être recensés par des experts français et américains.

« Auflissant et arbitraire », s'écrient les élus bretons en découvrant l'interprétation du juge sur leurs propres communes. « Comment s'est-il autorisé à attribuer "au pif" et sans le justifier 10 % à l'une et 30 % à l'autre alors qu'elles demandaient la même chose ? Comment a-t-il pu refuser à l'Etat toute sa campagne de promotion touristique pour la Bretagne et l'accepter pour un syndicat d'initiative ? Il y a là une totale incohérence. »

Aussi de s'enfuir pour Paris, les élus, une nouvelle fois piégés au viseur, se sont réunis hier à huis clos. Seuls d'abord. Avec leurs avocats ensuite. Pour fixer la stratégie qu'ils proposeront à l'assom-

### Et maintenant ?

Le jugement sera enregistré en mars. D'ici là, en cas d'oubli ou d'erreurs matérielles évidentes, des modifications peuvent y être apportées. L'appel est recevable durant les trente jours.

Amoco a annoncé tout de suite qu'il s'y précipitera. Et qu'il fera appel sur l'ensemble, c'est-à-dire également sur le jugement en responsabilité de 1984 car l'appel, ici, c'est aussi la cassation.

Le contre-appel des plaignants bretons est à prévoir. On ne sait quelle sera l'attitude de l'Etat français qui s'est fait « ratiboliser » de 252 millions malgré un dossier en béton.

La durée moyenne de ce type d'affaire en appel est de 9 à 12 mois, mais dans

le cas présent, il convient de prévoir le double. Seule une erreur manifeste de droit pourrait changer le jugement. Pas de témoins cités, ni de découvertes, ni de dépositions. Trois journées devant les deux derniers juges après le dépôt des mémoires écrits. Comme depuis le début du procès, une transaction amiable reste possible à tout moment. Elle est peu probable.

Une ultime éventualité de recours après l'appel : la Cour suprême. Mais elle n'intervient que lorsqu'une question de principe pourrait remettre en cause la constitutionnalité américaine.

Quoi qu'il en soit, l'argent d'Amoco n'est pas encore en Bretagne !

Il est aussi le cinquième producteur de gaz naturel du pays et l'un des tout grands de l'industrie chimique. Sans oublier ses activités dans les mines d'or, les engrangements, l'énergie solaire et... les assurances. Deux chiffres éloquents : ses filiales possèdent des activités dans 40 pays étrangers. Au total, dans le monde entier, 45 000 personnes travaillent pour Amoco.

### Des profits par milliards

Une entreprise qui gagne de l'argent ! Même si celle-ci avait gagné nettement moins en 1986 qu'en 1985, en raison d'une chute « sans précédent » des prix de l'or noir. Mais sur le chiffre d'affaires de 115 milliards de francs, il restait encore 4,26 milliards de francs de bénéfice (contre 11,2 milliards en 1985). Et, sur

l'année qui vient de s'achever, les résultats ont remonté de façon spectaculaire. Au 1<sup>er</sup> octobre, les profits étaient de 5,6 milliards de francs...

Pas de remise en cause non plus des projets de son P.D.G., un homme qui gagne 5,7 millions de francs par an. Il tente actuellement de racheter « Dome Petroleum » : ce serait la plus importante fusion d'entreprises jamais réalisée au Canada.

Cette le titre Amoco a souffert comme les autres du récent krach. Mais, après le rebond après la chute de Wall Street, il n'y a pas de soul particulier pour les actionnaires du fait du procès.

Le groupe n'a-t-il pas changé d'appellation en 1985 pour reprendre le nom du fameux pétrolier ?

Un nom porteur, sans doute !

son admiration pour Mac Garr, mixte de protection et de conservation du nord-ouest de la Bretagne samedi, à Saint-Brieuc.

« Plutôt mourir debout que de continuer à travailler à genoux. »

Le ton de la riposte était donné...

Arzel, qui a visiblement perdu

Alain CABON,

### L'avocat d'un avocat :

« Le droit français s'est fracassé en traversant l'Atlantique »

« Le juge Mac Garr s'est planté dans le droit français en n'osant pas intégrer la réparation écologique » (Ron Allen). « Le juge a manqué le bateau. C'est un déni de justice » (Peter Wolrich). Les avocats américains ne se sont pas privés de critiquer celui qui venait de leur dresser une gerbe de fleurs, en prononçant le jugement. Voici en trois réponses ce qu'en pense l'avocat français M<sup>e</sup> Christian Hugo.

Le juge américain a-t-il bien interprété le droit français ?

— Il l'a regardé avec des lunettes américaines et l'a mal appliqué. Le droit français s'est fracassé en traversant l'Atlantique.

En France, si vous avez les jambes cassées, on évalue votre préjudice, et on vous le paie sans attendre de savoir si vous investirez cet argent dans une voilure ou dans une opération chirurgicale. Lui, pour ce qui est de l'image de marque et l'écologie, il dit : « Si vous ne l'avez pas dépendé, vous ne pouvez pas le prouver. Donc, je ne vous le paie pas. »

Mac Garr vient de déclarer à la presse française en conclusion de ce procès : « A l'avvenir, il faut se préoccuper de notre patrimoine. Qu'en pensez-vous ?

— Ce jugement est totalement hypocrite. Le juge s'est dit : évaluer l'écologie et l'image de marque, je ne sais pas le faire. Donc, je ne le fais pas. Et d'un trait de plume, il a rayé 160 millions de francs.

Les juges français eux, ont admis plusieurs fois les préjugés liés à l'image de marque et à l'environnement. Alors que la coûte n'était pas touchée, ils ont accordé, en 1985, 250 000 F à chaque dé-

partement corse affecté par la pollution provoquée par la Montedison et 180 000 F aux marins-pêcheurs pour perte de « biomasse ». Ils ont accordé 4 millions de francs après une petite pollution au bateau de titane en baie de Saint-Brieuc. Et le Code d'Etat a fait payer en 1984 la moitié des coûts de bois, mais aussi le coût du rebûlement après l'incendie d'une forêt provoqué par un dépôt d'ordures.

C'est un jugement conservateur ?

— Mac Garr avait fait naître des espoirs. Nous attendions de lui qu'il fasse avancer le droit maritime international. Mais il s'est dit : « Ce n'est pas à moi de faire jurisprudence, c'est à la cour d'appel. » Le drame de la Bretagne, c'est qu'ils travaillent pour l'avenir.

l'année qui vient de s'achever, les résultats ont remonté de façon spectaculaire. Au 1<sup>er</sup> octobre, les profits étaient de 5,6 milliards de francs...

Pas de remise en cause non plus des projets de son P.D.G., un homme qui gagne 5,7 millions de francs par an. Il tente actuellement de racheter « Dome Petroleum » : ce serait la plus importante fusion d'entreprises jamais réalisée au Canada.

Cette le titre Amoco a souffert comme les autres du récent krach. Mais, après la chute de Wall Street, il n'y a pas de soul particulier pour les actionnaires du fait du procès.

Le groupe n'a-t-il pas changé d'appellation en 1985 pour reprendre le nom du fameux pétrolier ?

Un nom porteur, sans doute !

## Un clapotis pour le groupe Amoco

Vous avez dit procès ? Voilà bien un mot qui ne semble pas émouvoir les gens du groupe Amoco qui estiment, dès avant le jugement, qu'il ne saurait en rien affecter les résultats de la société. Même si les montants en dommages et intérêts demandés au départ, à l'estime et à chaud, par les plaignants, Etat français compris, étaient au total de l'ordre de 1,8 milliard de francs. « D'ailleurs, font-il observer, la proximité du dénouement n'a pas eu d'effet particulier sur le cours de l'action Amoco durant ces dernières semaines ».

Le géant n'a donc pas tremblé. Il faut dire que, propriétaire du très célèbre pétrolier Amoco, cette compagnie, qui au moment de la marée noire s'appelait la « Standard oil of Indiana », elle-même née de l'empire Rockefeller, se classe au septième rang des producteurs de pétrole aux Etats-Unis.

# Death and the Breton Language

a report from Yann Talbot, Beleien Breizh (Priests of Brittany)

On Saturday, the 31st of May, 1987, Marc'h arid Gourlaouen died in her native parish, Douarnenez (Finistère), aged 85. For forty years she had untiringly devoted herself to the task of teaching Breton as the director of the Ober correspondence school. All her life she worked and fought for the survival of Breton. She made it possible for thousands of Bretons to repossess the language of their country of which they had been deprived by the policy of eradication pursued by the French State for centuries. All those involved in the Breton language struggle are deeply grateful to her for the work she carried out. Indeed, all those who care for Brittany held her in great respect.

She was a member of the Third Order of St. Francis. She led a life of faith and piety, often in poverty and beset with difficulties. In her will she expressed unequivocally the request that her funeral mass be celebrated in Breton and in Latin (in conformity with the directives of the Vatican II Council) in her parochial church, where she was christened. Yet, as the magazine Al Liamm (Nr. 242-243, n. 230) puts it, "this unassuming woman's last wish was brazenly rejected".

On June 2, she was buried in Douarnenez. In spite of the request of her friends and especially of Per Denez, the well-known professor of Breton at the University of Rennes, the parish priest refused to have the mass for her eternal rest said in Breton and in Latin. He imposed, against the wish of the deceased, a mass in French with a few passages (the first lesson and part of the Universal Prayer) in Breton and a little in Latin. In the graveyard, the prayers were also in French, contrary to the wish of the deceased and of her friends.

By refusing a mass in Breton the parish priest of Douarnenez goes against human rights which have been proclaimed in international declarations and against the rights of the Christian in the Church. His behavior runs contrary to the teaching of the Church and of Pope John Paul II on human rights and the rights of minority cultures, of national minorities.

To impose a mass in French on a person who devoted all her life to the cause of the Breton language is offensive and intolerable. It mocks her memory, it shows disregard for the dignity of the person. No one who cares for human dignity can tolerate such a contempt for the meaning of a whole life. This insult is resented equally by her friends and by all the Breton-speaking community.

The behavior of the parish priest of Douarnenez is characteristic of the contempt in which the Breton speakers are held. Their rights are denied, their culture is smothered. As they hold no power and

their voice cannot be heard aloud, they count for nothing. Their language is no longer recognized in the Church in Brittany. It is "excommunicated". We must react to this, we must oppose such acts of injustice. Through Marc'harid Gourlaouen, it is the whole Breton and cultural movement which is affected, all the Breton speakers and those standing for their language and culture who come under attack.

If we remain passive, it will be increasingly possible and easy to deny us our rights, to smother our language and culture. If we do not react, a Gallican element in the clergy will feel freer to deny the rights of the Breton speaking Christians.

I therefore ask all the Christians who respect the teaching of the Church and of Pope John Paul II on human rights and the rights of minorities, but also all people of good will, whatever their beliefs who are concerned for those rights, to sign this petition and to get others to sign it, and to send it to the parish priest of Douarnenez:

Aotou Person Douarnenez  
Presbital-Presbytère  
10, rue Ernest-Renan  
29100 Douarnenez  
Brittany, France

Please also send a copy to the Bishop of Kemper:

An Aotrou 'n Eskob  
Eskonti  
3 rue Rosmadec  
29000 Kemper (Quimper)  
Brittany, France

Thanks to all on behalf of Brittany.

Yann Talbot  
Beleien Breizh  
Presbital  
22110 Rostren

21 September 1987

\* \* \* \* \*

Editor's Note:

The petition forwarded by Beleien Breizh is found on the following page. Readers of Bro Nevez are encouraged to circulate this as suggested by Yann Talbot. Although Marc'harid Gourlaouen was buried in June, the need for an expression of outrage is by no means gone.

## KLEMMADEG / PETITION

Aotrouù Person,

Klemm a reomp a-enen deoc'h evit bezan nac'het lidan, un oferenn e brezhoneg, hervez he youl diwezhan, evit obidou an Dimezell Gourlaouen, hi hag a oa bet kelennerez e "Skol Ober" e pad 40 bloaz, difennerez ar brezhoneg, ha kristenez feal eu ho parrez. Seurt nac'hadenn a ya a-enen da wiriouù Mab-den, anavezet gant an holl ziskleriaduriou etrevroadel, hag iveau a-enen da gelennadurezh an Iliz hag ar Pab Yann-Baol II war wiriouù naturel Mab-den ha gwirioù ar bihanniverou. Goulen a reomp ouzhoc'h asanin da zoujan ouzh gwirioù Mab-den, dic'haouin envor Marc'harid Gourlaouen, ha dichaouin iveau an droup speredel graet d'he mignoned ha d'an holl vrezhonegerien.

- - -

Reverend Father,

We wish to protest against your refusal to celebrate a mass in Breton in Douarnenez for the funeral of Marc'harid Gourlaouen, one of your faithful parishioners who upheld the Breton language and who for 40 years was in charge of the Breton correspondence school "Ober". Yet, we understand that she had in her will expressly requested that her funeral mass be in Breton. Such a refusal goes counter to the human rights proclaimed in all international declarations; also counter to the teaching of the Catholic Church and of Pope John Paul II on the natural rights of the human person as well as on the rights of minorities. We ask you to respect the rights of the human person and to make amends for the wrong done to the memory of Marc'harid Gourlaouen and for the spiritual harm done to her friends and all Breton speakers.

Beleien Breizh (Priests of Brittany)

---

Name

Address

Signature

## Support for Breton from the Elected Assemblies of Brittany

A Report from Emgleo Evid Lezenn ar Yezou  
(Comité Breton pour le statut des langues de France)

February 8, 1988

translated by Lois Kuter

One by one the General Councils of Finistère, Côtes-du-Nord and Morbihan, and just recently the Economic and Social Council and the Regional Council of Brittany, have adopted in slightly varying forms the Vote-Resolution proposed by the Comité Breton pour le statut de la langue et de la culture bretonne et des autres langues et cultures de France. (Translator's note: see copy of text which follows).

The texts adopted recall that our regional languages and cultures "constitute an inestimable richness: and that they "represent an unequalled sign of a very strongly motivated consciousness on the level of economic development as well." In consequence, our elected assemblies hope for an intervention on the part of Breton Parliament members so that a law will be studied and voted upon "which gives a full place to these languages and cultures in the diverse areas of social life."

Specifically, the propositions for laws already presented to the Parliament allow the discussion of measures which would give the languages and cultures of France:

- 1) the benefit of obligatory or optional teaching made possible everywhere and assured of continuity,
- 2) daily access during prime time listening hours on radio and television,
- 3) the possibility for use in diverse sectors of public life.

One must add that nearly 70 Municipal Councils have already made pronouncements in this same sense in adopting either the text of the Union des Sociétés bretonnes de l'Ile-de-France or that of the Comité breton pour le statut des langues de France (used by the departmental and regional assemblies). Numerous other communities will not fail to do the same in the coming weeks.

Thus, with the approach of the next parliamentary sessions and presidential elections, a large number of the elected officials of Brittany represent the will of so many of our compatriots to finally see the true promotion of the Breton culture in all its forms assured--in conformance with the practices of a modern democratic European country. This confirms the 50,000 or more signatures collected so far on the two petitions circulated publicly on this subject, and it is echoed by the 520 Breton personalities from all areas of activity who have agreed to support the call by our committee.

(See the text which follows. Further information on the work described above is available from Lois Kuter).

EMGLEO EVID LEZENN AR YEZOU

COMITÉ BRETON POUR  
LE STATUT DES LANGUES DE FRANCE  
40 rue de la République  
29200 Brest

POUR INFORMATION : Mme L. KISTER, Brest/Nivz

COMMUNIQUÉ  
PRIÈRE D'INSÉRER  
=====  
*Trugauz evel  
u Brest/Nivz a vez  
Karet diom!*

Langue et culture bretonnes:  
L'APPUI DES ASSEMBLÉES ÉLUES DE BRETAGNE

Tour à tour, les Conseils Généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan et, tout récemment, le Conseil Economique et Social et le Conseil Régional de Bretagne ont adopté, dans des textes peu différents, le Vœu-Résolution proposé par le "Comité Breton pour le Statut de la langue et de la culture bretonnes et des autres langues et cultures de France".

Les textes votés rappellent que nos langues et cultures régionales "constituent des richesses inestimables" et qu'elles "représentent le facteur inégalé d'une prise de conscience très fortement motivante, y compris au plan du développement économique". En conséquences, nos Assemblées élues souhaitent une intervention des parlementaires de Bretagne afin qu'une loi-cadre soit étudiée et votée "qui fasse toute leur place à ces langues et cultures dans les divers domaines de la vie sociale".

Précisément, les propositions de loi déjà déposées au Parlement permettent d'engager la discussion des mesures à décider et qui devront permettre à nos langues et cultures de France: 1° de bénéficier d'un enseignement facultatif ou optionnel rendu partout possible et assuré de continuité; 2° d'avoir un accès quotidien, à des heures d'écoute populaire, aux émissions des services publics de radio-télévision; 3° de rendre leur utilisation possible dans les divers secteurs de la vie publique.

On doit ajouter que près de 70 Conseils Municipaux se sont déjà prononcés dans le même sens, en adoptant soit le texte de l'"U.S.B.I.F.", soit celui du "Comité Breton" (utilisé par les Assemblées départementales et régionales bretonnes). De nombreuses autres Communes ne manqueront pas d'en faire autant dans les semaines qui viennent.

C'est ainsi, en somme, une grande partie des Corps élus de Bretagne qui, à l'approche de la prochaine session parlementaire... et de l'élection présidentielle, fait valoir la volonté de tant de nos compatriotes de voir enfin pleinement assurée une véritable promotion de la culture bretonne sous toutes ses formes, conformément aux pratiques des démocraties modernes européennes. Une volonté que confirment les quelque 50.000 signatures jusqu'à présent recueillies par les deux Pétitions populaires circulant en Bretagne à ce sujet, - et de laquelle témoignent les 520 personnalités bretonnes les plus diverses qui ont donné, à ce jour, leur accord pour patronner l'Appel de notre Comité Breton.

COMITÉ BRETON "Emgleo evid Lezenn ar Yezou" (1).

(1) "L'Entente pour la Loi des Langues".- Feuilles à signer, sur demande, contre 2 timbres, adressée au "Comité Breton", 40, rue de la République, 29200 Brest.

-----  
8.2.88  
-----

## OUT OF PATIENCE?

Lois Kuter

While the hours of labor Bretons have devoted over the past 50 years to working for their language and culture are impossible to count, the resources they have wrestled from the French government and educational system are pitifully small. Anyone who has analyzed the history of Brittany and the current situation of the Breton language cannot help but to be amazed by the patient and hard work Bretons continue to invest in winning even the smallest concessions from the French government.

In the 1960s and 1970s Bretons finally lost patience with the refusal of French officials to even listen to reasonable demands. Many felt that the polite petitions were being ignored and that more drastic measures were necessary if Brittany was to survive. Out of this feeling was born the FLB/ARB (Front de Libération de Bretagne/Armée Révolutionnaire Bretonne). This was a loosely organized group which specialized in blowing up government offices, police stations, army barracks, or any other symbol of the French state (such as a room in the Palace of Versailles). Symbolic in nature, the over 200 bombings by the FLB did not include human targets. FLB militants were not engaged in warfare, but in protest of a government which was killing the Breton economy and culture with bad policies or simple neglect.

Trials in the late 1960s and early 1970s revealed that this group was made up of a cross section of Breton society: students, priests, farmers, mechanics, etc. While the FLB was not publicly lauded by Bretons, few would deny that the bombings brought action which decades of polite and respectful demonstrations had failed to provoke.

In the late 1970s the FLB disappeared with a new socialist government under Mitterrand which seemed promising. The growth of more grass-roots organizations throughout Brittany seemed better able to work for social, economic and cultural development in a more favorable political climate. But, government promises have led to very few real advances for Breton culture. The French government seems as determined as ever to block resources which would allow Bretons to control their linguistic and cultural destiny.

Patience is wearing thin again as shown in the reappearance of the FLB/ARB with two bombs set off in Quimper and Rennes in January 1988. A statement claiming responsibility for the attacks read in part: "This is our response to the French State's provocation. . . . We will never accept having the Breton language, an integral part of the Breton national heritage, destroyed by the French State."

Fearing that the bombings will give the French government an excuse to close all doors to negotiations, Diwan has condemned the attacks. However, many working for the Breton language and culture blame the government for its lack of action which has led to a degree of frustration where Bretons feel they have no choice but to use more spectacular methods of protest and action.

The articles reprinted on the following pages present a few more details about the January bombings. A letter from the organization Unvaniezh ar Gelennieren Vrezhoneg (Union of Breton Teachers) expresses the sentiments of many other Bretons in hoping that the government will take note of growing desparation in efforts to attain some basic guarantees for the Breton language.

# Soixante vitres volent en éclats

## Le bureau du recteur d'académie dévasté par une charge explosive

RENNES. — A l'autre bout de la ville, en Zup-sud, les Rennais ont brusquement été réveillés par une forte détonation. Il est 4 h 29, exactement, jeudi au petit matin. Pourtant, l'explosion se produit au nord de la ville, rue d'Antrain : une forte charge de plastique ou de dynamite vient de faire éclater la

bâtie vitrée blindée du bureau du recteur d'académie. A l'intérieur, le mobilier est éventré.

Dans le centre-ville, le bruit tire plus d'un habitant de son lit. Le concierge du rectorat, qui loge à deux pas des bâtiments plastiqués, est le premier sur les lieux. C'est le second attentat perpétré en douze ans sur le rectorat, par l'A.R.B. Cette fois,

c'est pour la défense de la langue bretonne. A 4 h. à Quimper, une charge explosive avait, elle, sérieusement endommagé les bâtiments de l'URSSAF.

Les deux attentats ont été revendiqués par un communiqué à Radio-Bretagne Ouest dont le siège est à Quimper à 7 heures jeudi matin.

Dans le week-end du 9 au 10 janvier, le sigle F.L.B peint en noir, est soudain réapparu sur les façades de certains immeubles du centre de Rennes. Rue d'Antrain, les pierres du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) n'avaient pas été épargnées, non plus : les bâtiments donnent directement sur la rue. Rien n'avait été apposé, à la renverse, sur l'immeuble du rectorat, plus en retrait, fond d'une cour fermée par une solide grille.

Deux jours plus tard, pourtant, les poseurs de bombes de l'ARB (armée révolutionnaire bretonne), choisissent comme cible, les bâtiments du rectorat. Pas n'importe lesquels. Ils connaissent bien les lieux. La charge de plastique ou de dynamite — entre cinq cents grammes et un kilo — est placée à l'extérieur, juste devant la porte vitrée du bureau du recteur. Celui-ci se situe sur les arrières du rectorat.

L'explosion emporte une partie des baies vitrées. A l'intérieur, tout est renversé : le propre bureau du recteur éclate, ainsi que des armoires. Heureusement, aucun dossier important ne s'y trouve : c'est l'époque de préparation de la rentrée scolaire.

Sur trois façades de l'immeuble, les vitres éclatent. Celes du quatrième et dernier étage, ne sont pas épargnées. Au rez-de-chaus-

sée, des châssis de fenêtres se gondolent. Dans le voisinage, des maisons et des appartements portent aussi leurs vitres.

A l'intérieur du recteur, les dégâts se limitent au bureau du recteur. Les services travaillent normalement. Aucune réunion n'est annulée. Le recteur d'académie, André Legrand, ne change rien à l'emploi du temps de sa journée de travail.

### Tout fonctionne

Peu de temps après l'explosion, le recteur d'académie, le préfet, le procureur de la République et le parquet se sont rendus sur les lieux. La police judiciaire interdit l'accès des bureaux attenants, afin d'assurer la sécurité des indices. Muni d'atalogues, les enquêteurs cherchent parmi les gravats et les débris de verres, des traces de plastique ou de dynamite ainsi que des morceaux du dispositif de mise à feu. Tous les indices ont été envoyés aux laboratoires parisiens pour expérimenter.

Dès hier après-midi, vitrines et menuiseries ont été mis au travail pour remplacer vitres et fenêtres. Ce matin, tout sera rentré dans l'ordre. Excepté dans le bureau du recteur d'académie : ce dernier devra commander un nouveau mobilier.

### Déjà en octobre 76

Le samedi 10 octobre 1976, à 3 h 15, le F.L.B-ARB pisaient deux charges explosives, au pied des piliers de granit, juste à l'entrée principale du rectorat. Les piliers résistaient bien. A l'époque, on parlait de 150 000 F de dégâts (430 000, aujourd'hui, non compris le mobilier). Là aussi, une vingtaine de fenêtres avaient volé en éclats.

Plus grave : le recteur d'académie habitait à l'époque au

quatrième étage du rectorat. Ce soir-là, il était absent, mais sa famille était présente dans les locaux. Le petit-fils du recteur de l'époque, reposait dans une chambre juste au-dessus du portail central atteint par les deux charges explosives. Une vitre devait être brisée. Par miracle, elle ne devait pas s'écraser sur l'enfant. Depuis, les recteurs d'académie n'habitent plus au rectorat.



André Legrand, recteur d'académie, dans son bureau dévasté : au mur, les fresques des enfants des écoles n'ont pas été touchées (Photo Jean-Yves Desfour)

### Des condamnations

**EDMOND HERVÉ**, député-maire de Rennes, conseiller régional est indigné :

« En démocratie, l'utilisation de la violence n'est pas un argument politique. La Bretagne n'a jamais rien gagné à l'utilisation de telles méthodes ».

**LA FEN ILLE-ET-VILAINE :**

« De telles actes de violences ne font jamais avancer la cause de leurs auteurs prétendent soutenir. Ils risquent au contraire de ternir, dans l'opinion publique, l'image de ceux qui œuvrent, particulièrement dans l'Éducation nationale, au développement de l'enseignement des langues et cultures de Bretagne. Il est en outre inadmissible

de s'en prendre au service public d'enseignement, qui n'a en la matière aucune responsabilité politique, de compromettre son fonctionnement, et d'imposer une aggrégation supplémentaire de leurs conditions de travail aux personnels du rectorat ».

**LE BNI-PEGC :**

« Inquiétante. De tels actes desservent la cause du développement des langues et cultures régionales que nous entendons défendre et promouvoir dans le service public ».

**LE PARTI POUR L'ORGANISATION D'UNE BRETAGNE LIBRE (POBL) :**

« Les moyens utilisés par

l'ARB ne sont pas les nôtres... Le pouvoir politique actuel assume une part de responsabilité importante, en raison de son immobilisme, face aux revendications légitimes du peuple brevet. Il y a place en Bretagne pour un combat politique brevet à visage découvert ».

**LES VERTS :**

« Nous sommes pacifistes et donc opposés à toute forme de violence. Nous sommes cependant obligés de reconnaître que cet attentat obéit à une logique. Les Bretons éprouvent actuellement un sentiment d'injustice, face aux agressions dont leur langue est victime ».

### Après les attentats de Quimper et Rennes Douze interpellations immédiates

Après les deux attentats commis dans la nuit de mercredi à jeudi contre les locaux de l'URSSAF à Quimper et ceux du recteur d'académie à Rennes, douze personnes ont été interpellées jeudi après-midi. Dix sont des militants bretons, deux des réfugiés basques.

**QUIMPER.** — Dirigée par la 14<sup>e</sup> section du parquet de Paris, spécialisée dans la lutte antiterroriste, l'enquête sur les attentats de Quimper et Rennes a été confiée au Service régional de police judiciaire de Rennes.

Hier, les enquêteurs faisaient preuve d'une grande discrétion après un coup de filet, qui a surpris par sa rapidité. Dix militants bretons, dont plusieurs membres d'« Engann », un parti « autonomiste et socialiste autogestionnaire » fondé en 1982, ont été transférés à Rennes, où ils étaient encore entendus hier soir. En matière de terrorisme

la garde à vue peut durer quarante-huit heures.

Les trois premières interpellations (deux Lorientais et un Finistérien de la région de Carhaix) ont eu lieu jeudi après-midi à Lorient. D'autres opérations ont été menées à Rennes et à Callac dans les Côtes-du-Nord.

Selon nos informations, les perquisitions n'ont rien donné. Pour le moment, ces dix personnes sont entendues comme témoins : aucune charge ne pèse contre elles.

Les policiers ont également procédé à l'arrestation de deux réfugiés basques à Fouesnant (Finistère). Ils n'ont pas été transférés à Rennes

mais se trouveraient en situation illégale.

A noter enfin, qu'hier après-midi, le président de l'association Diwan (écoles en langue bretonne), André Lavanant et le chargé des relations avec l'Education nationale, Bernez Kloareg, ont rencontré à Quimper le préfet Bernard Grasset et l'inspecteur d'académie du Finistère, Jacques Kooijman.

Puis ils se sont rendus à l'URSSAF pour redire leur condamnation des attentats, en direct, à la directrice de l'établissement, Mme Yvon et au directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie, M. Mahé. Une rencontre courtoise.

Quimper

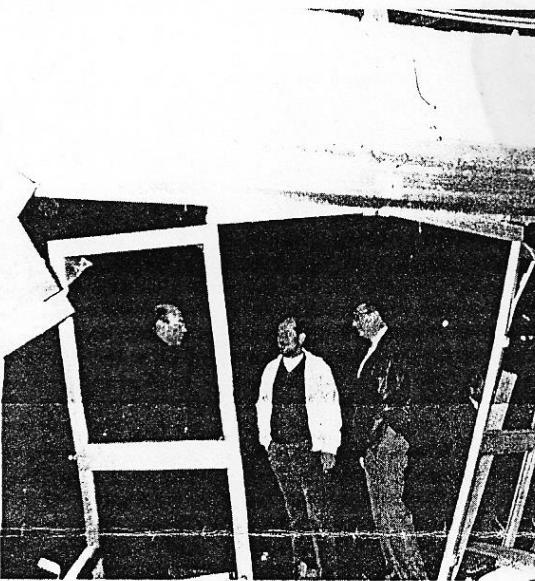
## Attentat à l'explosif à l'URSSAF

QUIMPER. — En même temps que le rectorat de Rennes, le hall d'accueil du bâtiment de l'URSSAF, à Quimper, a sauté dans la nuit de mercredi à jeudi. A 4 h. exactement. Ravagé par un explosif, déposé apparemment au pied du pilier droit de l'entrée. Effrayant le concierge, M. Le Roy, dont l'appartement jouxte les lieux. Revendiqué, peu

après 7 h, par l'Armée révolutionnaire bretonne, dans un communiqué récupéré par la standardiste de Radio-France-Bretagne-Ouest au pied d'un poteau indicateur.

On serait tenté d'écrire de ce mauvais film que c'est une reprise. Aux heures et à quelques détails près, un attentat identique avait déjà frappé l'URSSAF de Quimper le 6 mars 1984. L'explosif avait été posé contre le pilier gauche. Les dégâts, d'abord estimés à 150 000 F, s'étaient finalement élevés à 260 000 F et l'appartement de M. Le Roy — à la différence de cette fois-ci — avait été touché par un effet de souffle. Aujourd'hui, on parle de 400 000

SAF de Quimper le 6 mars 1984. L'explosif avait été posé contre le pilier gauche. Les dégâts, d'abord estimés à 150 000 F, s'étaient finalement élevés à 260 000 F et l'appartement de M. Le Roy — à la différence de cette fois-ci — avait été touché par un effet de souffle. Aujourd'hui, on parle de 400 000



4 h 45, hier matin. Dans les débris du hall d'accueil, le sénateur Alain Gérard, premier adjoint au maire de Quimper, est aux côtés de MM. Mahé et Kervarec, respectivement directeur de la caisse primaire d'assurance maladie du Sud-Finistère et président de l'URSSAF.

C'est par un coup de téléphone anonyme à Radio-France-Bretagne-Ouest qu'à 7 h. hier, on apprenait que l'action était revendiquée, comme en 1984, par l'ARB. Le correspondant demandait à la standardiste d'aller récupérer une lettre déposée au pied d'un panneau indiquant l'entrée de Quimper, au rond-point de Tréquereffel. Le message était bien à l'endroit indiqué, en deux exemplaires, trappés dans le sac à dos de l'ARB, dans un sac en plastique bleu, dissimulé sous une motte de terre. Parlant de « réponse aux provocations de l'Etat français » ( lire plus haut).

Aussitôt après l'explosion, M. Gilbert Le Roy, le concierge de l'URSSAF, inquiet du nuage de fumée envahissant le hall d'accueil détruit, avait appelé les pompiers. Venus avec un fourgon-incendie et une grande échelle, ceux-ci se contentaient d'une reconnaissance et, en l'absence de feu, rejoignaient leur casernement. Sur place, par contre, arrivaient très vite le commissaire Cournollet et des policiers, le substitut Le Panneret, le sénateur Alain Gérard, premier adjoint au maire de Quim-

per, M. Keravec, le président de l'URSSAF, M. Mahé, le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie. Dans la nuit froide et sombre (le courant avait été coupé), le groupe s'interrogeait sur le sens de ce nouvel attentat. Sous les pas, sur une profondeur de dix mètres devant le bâtiment sinistre, crissaient des bouts de verre par milliers. M. Gilbert Le Roy, une lampe-torche à la main, racontait sa peur.

### « Plus important que la dernière fois »

Sur la façade éventrée, seul devrait mourir le « U » d'URSSAF. Les autres lettres, épargnées par le sol, dessinaient un drôle de scrabble. Par l'entrée arrachée du sol, apercevait-on un empilement de poutrelles, de menuiseries métalliques, de plaques isolantes, de fils, de gravats. Commentaire de M. Mahé : « Les dégâts sont plus importants que la fois précédente. Beaucoup plus haut et beaucoup plus profond, surtout. Trois séries de portes ont volé en éclat. » Ironie du sort : un programme

de rénovation de l'immeuble était prévu. « Cette partie va être accélérée », notaient, résignés, M. Keravec, tout en expliquant que ce qui venait de se passer n'aurait pas de conséquence sur le travail de la maison. Ni les bureaux du personnel, ni les dossiers, n'ont, en effet, souffert de l'explosion. Selon l'accueil du public posera problème pendant quelque temps.

Mais la remise en état des lieux ne devrait pas traîner. Dès hier matin, des employés de la ville déblaient les débris, dans un périmètre protégé par des barrières de sécurité. En fin d'après-midi, tout était nettoyé et l'entrée était barricadée avec du bois.

Selon Mme Josette Yvon, la directrice de l'URSSAF, les dégâts seraient évalués entre 400 000 et 500 000 F. Des chiffres à prendre avec prudence, dans la mesure où il avaient presque doublé, en 1984, après le passage des experts. Ce qui étonne Mme Yvon, c'est qu'une nouvelle fois l'ARB s'en soit prise à sa caisse : « Nous n'avons aucun conteneur avec des organismes qui approchent, de près ou de loin, l'ARB. Un de nos administra-

tours, d'ailleurs, appartient à Diwan, dont les dossiers sont traités ; Ici, de façon très claire et très honnête. » Selon elle, le choix de Quimper ne peut être qu'un symbole. « Une certaine garantie dans la lécherie, également, dans la mesure où le bâtiment est à l'écart de toute habitation, ce qui limite les risques de blesser des personnes. »

### « Un autre genre de cadeau »

Hier soir, Mme Yvon racontait, avec un humour teinté d'amertume : « Les employés m'ont fait remarquer que, la veille, des collègues avaient amené des boîtes de chocolat pour remercier les agents de leur accueil. C'est un autre genre de cadeau qu'ils ont reçu ce matin. » En attendant la remise en état du hall détruit, qui avait demandé trois mois la dernière fois, c'est dans les locaux de la caisse primaire d'assurance maladie qu'un box d'accueil, signalé par un panonceau, a été aménagé pour l'URSSAF.

Côté enquête, c'était toujours le

black-out, hier, en fin de journée. Pas de précision sur la nature de l'explosif. Pas d'informations sur d'éventuels contrôles dans les milieux activistes bretons. Consigné à 17 h 30, le Procureur se contentait d'affirmer qu'il n'y avait « pour l'instant, aucune Interpellation ». Jean THEFAINE.

**UNE REPONSE AUX PROVOCATIONS DE L'ETAT, POUR L'ARMEE REVOLUTIONNAIRE BRETONNE.** — « Ceci est notre réponse aux provocations de l'Etat français », commence le communiqué de l'ARB, revendiquant les attentats de Quimper et Rennes. Un communiqué qui déclare : « Nous n'accepterons jamais que la langue bretonne, partie intégrante du patrimoine national breton, soit détruite par l'Etat français. » Selon l'ARB, « seule la lutte de libération nationale » permettra à cette langue « de retrouver sa place au sein d'une nation libre et indépendante ». En conséquence, elle appelle « le peuple breton à se mobiliser et à agir ».



Sur la façade dévastée, seul le « U » du mot URSSAF est resté accroché. Les autres lettres, arrachées par le souffle, gisent au sol dans une marée de verre cassé.



## UNVANIEZH AR GELENNERIEN VREZHONEG

An Douarec 21 straed an Tier-Barn 56000 Gwened

LE 25 JANVIER 1988

M. Jacques CHIRAC  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon, rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Un attentat a été perpétré, ces jours derniers, contre le Rectorat de Rennes . Il ne fait pas de doute que l'objectif visé est l'Education Nationale . Toutefois, il ne nous semble pas qu'il puisse avoir été dirigé contre le Recteur d'Académie, qui a toujours manifesté de l'intérêt envers la langue et la culture bretonnes . Malheureusement, il n'a pas les moyens d'apporter à nos problèmes les solutions que les Bretons attendent .

Ainsi, depuis plusieurs années, l'Université de Rennes II demande la création du D.E.U.G. de breton, que votre gouvernement lui refuse régulièrement, alors que les D.E.U.G. de corse et de catalan ont été accordés . Toutes les tendances politiques en Bretagne s'accordent avec les instances universitaires pour en reconnaître la nécessité . Tous nos compatriotes s'étonnent que vous vous obstiniez à vous opposer à cette unanimousité .

Par ailleurs, la nécessité de la prise en charge par l'Etat des salaires des instituteurs des écoles Diwan est aussi vivement ressentie . Des promesses ont été faites par divers ministères, avec une réduction de plus en plus grande des engagements de l'Etat . Et cependant, les promesses les plus modiques elles-mêmes, faites par le ministère Monory, n'ont pas été tenues .

Voyant que les actions de proposition et de concertation des associations responsables comme la nôtre restent sans effet depuis plusieurs années, certains en viennent à douter de la bonne volonté de l'Etat et manifestent bruyamment leur désespoir .

... / ...

Il est temps que vous preniez la mesure du danger de la situation et décidiez d'apporter, enfin, très rapidement, c'est-à-dire avant les élections présidentielles, les solutions que la Bretagne attend à ces deux dossiers au moins . Il serait dommageable que de nouveaux incidents de ce genre se produisent pendant votre campagne électorale .

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg veut croire que vous prendrez de toute urgence les mesures attendues .

Dans cet espoir, nous vous prions d'agrémenter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées .

Pour UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG  
son Président, Tugdual KALVEZ

## Breton Road Signs

The December 21, 1987, issue of Ouest France (one of two daily newsmagazines widely read in Brittany) reported that two members of Stourm ar Brezhoneg from Rennes were given stiff sentences for tarring 20 road signs in the area of Chateaubourg.

Gwenola Blanchard and Serge Goglin were both given suspended four month jail sentences, a 5,000 franc fine, 1,500 francs for court costs, and 53,000 francs in damages (between the two of them). For Serge Goglin the jail sentence (even though suspended) will mean the loss of his job.

Stourm ar Brezhoneg states in press releases that it will continue its destruction of French-only road signs in Breton-speaking areas despite the heavy sentences given its members since this has proven to be the only effective means of forcing change in a monolingual policy.

"Justice" — O.F. — 21/12/1987

Panneaux routiers barbouillés

### Deux militants bretons sévèrement condamnés à Rennes

Le tribunal de Rennes vient de sanctionner sévèrement deux militants rennais de Stourm-ar-Brezhoneg, Gwenola Blanchard et Serge Goglin pour avoir, en août dernier, barbouillé une vingtaine de panneaux routiers dans la région de Chateaubourg : quatre mois de prison avec sursis qui seront mentionnés au casier judiciaire (Ce qui, note SAB, entraînera pour S. Goglin la perte de son emploi), 5 000 F d'amende et 1 500 F de frais de procédure pour chacun, 53 000 F de dommages à payer solidairement.

Stourm-ar-Brezhoneg proteste « contre l'attitude de la "Justice" française qui réprime ceux qui luttent pour le droit des Bretons à utiliser leur langue dans leur pays ».

Ses militants sont passés sans tarder à l'action en barbouillant des panneaux routiers dans le secteur de Quimperlé, à Arzano, Pont-Scorff, Clohars, Redéné, ainsi qu'autour de Brest. « Les condamnations ne nous feront pas plier », affirme SAB dans un communiqué.

# Legendary Brittany

by Greg Stumm

In issue 24/25 of Bro Nevez, an ICDBL decal was offered for the best answer to the following three-part question concerning Brittany's healer saints.

- (i) What is droug-sant-Maodez (St. Maudé's disease)?
- (ii) Why is St. Annoline invoked for the cure of toothaches?
- (iii) Which saint is called upon to protect gardens from moles?

We were pleasantly surprised to receive eight pages of information about dozens of healer saints from Polig Monjarret, a pivotal figure in the Breton cultural renaissance. (Lois Kuter's biographical sketch of Polig Monjarret follows below; obviously, a decal is the very least we owe him!)

Here, then, are the answers to questions (i)-(iii); I draw freely from the winning submission.

- (i) Droug-sant-Maodez is "housemaid's knee" (bursitis). St. Maudé is also invoked for the cure of a variety of other ailments, including snake bite, worms, childhood fevers, and afflictions of the eyes. According to tradition, visitors at the fountain at St.-Maudez (near Dinan) can rid themselves of boils by rubbing the healing waters upon themselves, then tossing a handful of nails into the fountain. Another fountain associated with St. Maudé at Haut-Corlay is said to heal sore feet. Wherever the saint is invoked, soil taken from the ground beside his fountain or his statue is used as a medicinal ointment.
- (ii) St. Annoline is invoked for the cure of toothaches because of the nature of her martyrdom. The following traditional prayer tells the story:

Santez Annolina beniget,  
Diouz boan-dent hor prezervet.  
C'houi o noa eun tad dinatur  
Hen doa great d'ehoc'h souffr heb skrunul,  
En eur denna d'ehoc'h ho tent,  
Hini hag hini, tout diouz renk.  
Grit ma teui va goan da galmi  
Ha me a bromed oc'h enori. (1)

Blessed St. Annoline,  
Preserve us from toothache.  
You had a cruel father  
Who caused you suffering without scruple,  
By pulling out your teeth,  
One by one, all in a row.  
Make my pain become calm  
And I promise to honor you.

- (iii) Saint Isidore, the patron of plowmen, is called upon to protect gardens from moles. This is no lowly charge, as the saying goes:

Ma klevfe ar zord, ma welfe ar ho  
Ne vefe beo den ebed er vro. (2)

If the deaf one (the salamander) could hear,  
If the mole could see,  
There wouldn't be a man left in the land.

In future columns, more information on healer saints will be drawn from the wealth of material sent to us by Polig Monjarret.

#### Notes

- (1) From L. -F. Sauvé, Proverbes et dictions de la Basse-Bretagne, Paris, 1878-1885 (reprinted by Slatkine Reprints, Geneva, 1986). page 263.
- (2) From Yves Le Berre and Jean Le Du, Proverbes et dictions de Basse-Bretagne, Paris, 1985. page 15.

\* \* \*

#### A Biographic Note

Lois Kuter

Polig Monjarret has been a major figure in Breton music and culture for many years. He was a co-founder of the Bodadeg ar Sonerion (assembly of pipers and bombarde players). An estimated 30,000 Bretons have passed through the ranks of this organization which encourages traditional piping as well as the more recent bagpipe bands called "bagad". Polig Monjarret is an expert on traditional Breton music and has spent his life collecting and studying the repertoire of bombarde players in western Brittany. In 1984 the fruits of this long research were published in a collection of some 2,400 tunes: Toniou Breizh-Izel (Folk Music of Western Brittany). Polig Monjarret has also been very active in encouraging innovation in Breton music as an organizer of Kan ar Bobl, an annual song contest for traditional as well as innovative modern compositions. He has long been interested in inter-Celtic exchanges and has been a major figure in the annual Festival Interceltique de Lorient.

Like many other Bretons active in the renaissance of Breton music since the late 1940's, Polig Monjarret is aware of the close link between culture and economics and politics. He has been especially active in projects to twin Breton cities with Irish cities, and with an organization called Secours Populaire Interceltique (SPI) which gives support to people of the Celtic countries in need of help--for instance, families of striking Welsh miners, children of Belfast, or Breton fishermen devastated by oil spills on the coast. There are many projects one can credit to Polig Monjarret not mentioned here. He has played a critical role in Brittany in introducing young people to their traditional heritage and in giving them pride in that heritage.

# ORIN UN DRO-LAVAR: KATELL GOLLET

Reun ar C'halan

Roc'h-Morvan a zo ur geriadenn nemell diouzh Landerne. Eno, a-us d'ar ster, e vez gwelet dismantrou ur c'hastell bet savet kantvedou 'zo, war ur mell roc'h. Mestr ar c'hastell, ar c'hont Morvan, en doa tremenet e vuhez oc'h ober brezel. Ar c'hastell a oa pell diouzh trubuilh ar bed. Eno e felle dezhañ ober e annezez. Se ne oa ket diouzh grad e nizez yaouank Katell, ur goantenn na blije dezhi nemet redek an dañsou. Ne oa nemet c'hwezek vloaz, met korollin a rae noziou-pad gant paotred ar vro. Hec'h eontr a oa re gozh evit lakaat anezhi da blegañ. Fellout a rae dezhañ ober dimezin ar plac'h yaouank disuj. Katell ne rae nemet he fenn hec'h-unan. A-benn ar fin e lavaras d'an aotrou kozh: "Ar naotr a vo gouest da gorollin ganin a-hed an noz, hennezh a vo va fried." Embannet e oa ar c'helou, ha bagadoù naotred yaouank a ziredas d'ar c'hastell. Pen hini en e dro a gase Katell d'ar festou-noz. Ar naour kaezh a oa strobinelet gant kened ar plac'h. Fringal a rae ken a rae. Buan ez ae e nerzh da get, ha kouezhan a rae marv-mik war al leuren. E pep tiegezh ar vro e veze douget dilhad kañv, ha Katell a oa kiriek. Diboblet e vije bet Bro-Leon paneved d'ur marc'heg estren a erruas un abardaez er c'hastell, gwisket e du dindan ur vantell ruz. Ur biniaouer a oa gantañ, gwisket e ruz dindan ur vantell du. Ar marc'heg an hini eo a gases Katell d'ar fest-noz. Tapoud a reas krog e brec'h ar plac'h, e geneil a danas krog en e viniou, ha dao d'ar c'havotenn. Katell a grogas da fringal ha da lammat uheloc'h eget forz nehini eus ar baotred yaouank he doa kaset d'ar marv. Ar biniaouer a sone buanoc'h-buanañ ha skiltrusoc'h-skiltrusañ. Neuz fall a oa gant Katell, met ar marc'heg hag e soner ne ziskouezhent ket bezañ skuizh. Pegeit e nadas an abadenn? Dorn ar marc'heg a oa evel ur maneg-dir en dro da zargreiz ar plac'h, ha red e oa dezhi fringel en desnet dezhi betek tarzh an deiz. Kleier an anjeluz a lakaas diwezh d'ar c'havotenn disoulek. Ar gurun a stlakas, an douar a zigoras hag a lonkas ar marc'heg du hag e soner ruz. Ne chomas war al

leurenn nemet korf divuhez Katell ha roudou duet daoudroad skalfek. Ene ar plac'h yaouank a oa deut da vezan preiz an droukspered. Setu, hervez doare, orin an dor-lavar: Katell gollet. Setu ar nezh a vez graet e Breizh diouzh ur plac'h yaouank a ren ur vuhez diroll betek ma teuio eviti ar mare da gouezhan e puñs an ifern yen.

#### Summary

"Katell gollet", or "lost Kate": this is the name which the Breton people give girls who think only of dances and boys. Katell was the name of such a bad girl. Her love of worldly pleasures made her an easy prey for the devil.

### Some New Books in Breton

Reun ar C'halan

Bernez Tangi. Fulennou an tantad (Sparks from the pyre). Lesneven: Skrid-Hor Yezh, 1987. 104 pages. 45 Francs.

Bernez Tangi's poetry collection was awarded the Imram Prize for poetry for 1987. Playful, almost surreal scenes are mixed up with brutal evocations of suffering and cruelty. In a world deserted by beauty, truth, or goodness, the only redemption lies in the burning flame of desire.

Koulizh Kedez. Dev an avel (The Burning of the wind). Lesneven: Skrid-Hor Yezh, 1987. 88 pages. 45 Francs.

Koulizh Kedez is reputed to be one of the most difficult poets in the Breton language. He is also one of the most exciting, both for the apocalyptic quality of his imagery and for the tremendous range of his poetical awareness, which includes Cavafy as well as Cavalcanti, Paul Celan as well as Hölderlin, the Talmud as well as the Welsh Mabinogion.

Ivona Galbrun. Me a zalc'ho (I will maintain). Lesneven: Hor Yezh, 1987. 200 pages. 80 Francs.

Ivona Galbrun died in 1985, after a lifetime of service in the cause of Brittany, her language and her culture. This autobiography is a testimony to her faith in the future and to her lifelong struggle for the survival of her people.

Franseza Kervental. Un aod, ur galon (A shore, a heart). Lesneven: Hor Yezh, 1987. 144 pages. 70 Francs.

The author recounts episodes of her life in the fishing town of Douarnenez.

Meven Mordiern. Envorennou bugeliez II (Childhood memories).  
Leseneven: Hor Yezh, 1987. 152 pages. 60 Francs.

Hor Yezh continues the publication of Meven Mordiern's auto-biographical writings which I was able to locate in the Harvard Houghton Library a few years ago.

\* \* \* \* \*

## BOOK REVIEWS

Lois Kuter

Ar Falz No. 58-59, 1987 (Fall/Winter). Skolioù diwyezhieg e Breizh/  
Ecole bilingues en Bretagne.

reviewed by Lois Kuter

Founded in 1933, Ar Falz is an organization of public school teachers and others working to promote the Breton language and culture. Besides an excellent quarterly magazine called Ar Falz, this group produces a series of excellent introductory booklets on all aspects of Breton history, economy, social life and culture through its publication division Skol Vreizh (reviews of many of these books have appeared in Bro Nevez: Johnnies du Pays de Roscoff, Vikings en Bretagne, Histoire de la Bretagne et des Pays Celtes de 1532 à 1789, Chevaux de Bretagne, and Images de Front Populaire). Additionally, Ar Falz publishes a quarterly magazine in Breton called Planedenn which features poetry, short stories and theater pieces as well as studies and interviews.

The most recent double issue of Ar Falz is well worth presenting to Bro Nevez readers since it focuses on bilingual schools in Brittany. Over 128 pages in Breton and French clearly present the problems of creating and maintaining bilingual classes and Diwan schools. The best way to get an idea of the scope of this very interesting and useful document is to describe the table of contents.

- Editorial (outlining Ar Falz's position on bilingual education).
- Letters to the Minister of Education (October 1986 and September 1987)
- Summary of a workshop on bilingualism - "When is a child bilingual?"
- Historical background (especially useful to those just beginning to study Breton history):
  - . L'Etat français contre la langue bretonne (1902-1939) by J. J. Monnier and Hervé Person. This concise history of France's policies on Breton includes fascinating letters and other documents to show the attitude of French officials.
  - . "Bref regard sur l'enseignement des langues en France" by Armand Keravel. A chronology of laws and policies affecting the teaching of Breton and other languages in France.

- "Le bilinguisme" by Yann Ber Duval. A historical sketch of politics and language policy, and a comparative view of language policies in different countries. The author also offers some insights on necessary action and future directions for Breton.
- Skolioù diwyezh / Aodoù an hanternos. 50 pages presenting bilingual programs in the public schools of Lannion, Rostrenen, Pabu (near Guingamp), Saint-Brieuc, Saint-Rivoal, Rennes, Loire-Atlantique, Pontivy, Vannes, and the teacher training school of Quimper. Also includes description of the Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton (APEEB).
- Skolioù Diwan. 25 pages present Diwan and several of its schools (Quimper, Commana and Lannion). Two pages document international support for Diwan, including a letter to the Prime Minister of France from Le Comité de Solidarité des Ecoles Diwan and a letter to President Mitterrand from the U.S. ICDBL's president, Lenora Timm.

Readers of Bro Nevez looking for a good introduction to both the history and present situation of bilingual education in Brittany are encouraged to order this special issue of Ar Falz.

Contact: Yann-Erwan Plourin, 19 plasenn Morvan-les-Breizh,  
56630 Langonned, Brittany (France)

Double issue of Ar Falz are sold for 45 Francs; and additional contribution to cover air mail or surface mail expenses is suggested.

\* \* \* \* \*



From April 7th to 10th several hundred children from bilingual schools throughout Europe will participate in a festival of sports and culture organized by Diwan. Called Euroskol, this gathering will include sports competitions and concerts (including artists such as Johnny Clegg, Bleizi Ruz, Yann Fanch Kemener and Sonerion Du) as well as conferences where scholars, parents and teachers exchange ideas on bilingualism in Europe.

## The Breton Onion Sellers

Gwyn Griffiths

### Editor's Introduction:

Gwyn Griffiths, the ICDBL representative in Wales, has been active for many years translating Breton literature to make it more accessible to Welsh readers. His latest publication which is an English translation of an earlier Welsh publication allows us to gain insight into an old economic link between Brittany and Wales. He has provided the following presentation of this new book. LK

- - -

In the United Kingdom, from early September until around Christmas, it is not unusual to find a man standing on a street corner beside a bicycle laden with many strings of onions. These men are known throughout Britain as Johnny Onions, but although they are a familiar sight, very little is known about them, except that they come from "France" and have been "coming over for a long time".

The full story of these people is told for the first time in the English language in a book published in January 1988 by Gwyn Griffiths, called "Goodbye, Johnny Onions".

The book was first published in the Welsh language in 1981 and this book is more or less a translation by the author of that work. The story of the Johnny Onions is of particular interest to people in Wales because they were aware that Johnny spoke their language very well and that this was because he came from a place called Brittany where people spoke something akin to Welsh.

Johnny certainly came from Brittany, but not only did he speak Welsh very well, but others of that hardy and resilient breed were equally fluent in English depending on which part of the UK they chose to sell their onions.

The story of Johnny Onions goes back 160 years to 1828 when the first Breton came over and landed in Plymouth. His name was Henri Olivier and he sold all his onions, went home with his pockets full of money and started a trend. Olivier was from a village called Santec near Roscoff and from that year until the present time--apart from the War years of 1914-18 and 1939-45--the Breton onion sellers have been coming over regularly. During the inter-war years they came over in large numbers; when one considers that they all came from the area around Roscoff and St. Pol de Leon, one wonders whether there were any men left in the area during the winter months.

The book includes a chapter about two old onion sellers, Jean-Marie Cueff and Olivier Bertevas, who, as it turned out were on their last visit to Cardiff, and a chapter of memories the author gleaned from talking to retired Johnnies in Brittany. Some of those memories are fascinating: one Johnny used to go to the islands of Orkney and Shetland off the northeast coast of Scotland. Another helped to sail a ship back from Aberdeen in 1914. He was one of a crew of five, the others had been ordered by the French consul to return by train to London, cross to Paris, and go to fight in the war.

Today far fewer Bretons make the annual migration to Britain (England, Scotland and Wales; they did not go to Ireland), but one or two can still be seen on street corners in various cities. When the book was first published in Welsh, Gwyn Griffiths estimated that about 25 were making the journey, but in recent years there has been a little revival. So one wonders how appropriate his choice of title has been--only time will tell.

He gives good reasons for the decline in this picturesque trade: one important reason was the second World War after which the British government passed a law refusing permission for importers to sell directly to the people of Britain--any such produce had to be handled by wholesalers. But the whole essence of the trade of the Johnnies was that they imported their own onions, which they had often grown themselves, and then sold them directly to the housewives.

Because of their long tradition of coming to Britain the onion sellers were eventually allowed to reestablish their trading customs. But, from 1945 to 1955 they were only allowed to come under a special dispensation--which was granted at the last moment every time.

The book also contains a number of songs sung by the onion sellers and two ballads (in Breton) on the subject of the shipwreck of the Hilda (in which many onion sellers died).

The book was kindly reviewed when it appeared in Welsh--it was described as an important social document and a well-drawn picture of a romantic but at times grim way of life.

The author is active with the ICDBL in Wales and is the author of a book in Welsh about Brittany, and has translated plays by Tangey Malmanche from Breton into Welsh. He is a journalist who has written for a number of publications in Wales and Brittany.

"Goodbye, Johnny Onions" is published by Dyllansow Truran, Trewolsta, Trewirgie, Redruth, Cornwall, UK. Price £4.95. Postage for individual copies will be £1 extra.

\* \* \* \* \*

## Record Review

Paul Huellou. Kanaouennou Breizh-Izel/Songs from Brittany. Goasco Music Ltd. GM 005-4. 1985.

reviewed by Lois Kuter

This past Fall I was delighted to receive in my mail a cassette from Paul Huellou called Kanaouennou Breizh-Izel. Now living in Ireland, this Breton singer has spent many years collecting and performing Breton traditional music. With his wife, he has started a small independent record company (called Goasco Music Ltd.) which has released some Irish music, a cassette of Turkish music, and his own collection of Breton songs.

Paul Huellou has the wonderfully warm voice characteristic of traditional singing in his native area of Rostrenen in central western Brittany. He innovates with the addition of guitar, played by Brendan Fahy, flutes by his son J.-Pol, fiddle by Pascal Ségart, and uilleann pipes by Paddy Keenan, but the power of traditional singing is very much the central element which makes Kanaouennou Breizh-Izel a delight.

The best way to introduce Paul Huellou and this recording is to quote the cassette notes, which also offer a very interesting glimpse of Breton music:

Paul Huellou comes from the center of Brittany, an area where the tradition of singing, songwriting and dancing is still very much alive. He has spent all his life in this area of Brittany and his command of the tradition includes Breton piping (biniou) and singing. His introduction to recording began in the year 1946, when he took part in the earliest broadcasts in the Breton language on Radio Quimerc'h. He also recorded for Per Trenos and Per Jakez Helias, who were two of the most important collectors/broadcasters of the tradition, during the period 1948-49.

A major element of the Breton tradition is an institution called the fest-noz (night festival) which is a communal gathering of singers, dancers, story tellers and musicians. Down the years Paul Huellou has been a regular contributor to such gatherings and has also performed with groups such as Ar Skrilhed and Sked. He first came to Ireland on tour in 1977 with Sked. Since then he has returned several times, and has performed to appreciative audiences.

On this recording, which was made in Ireland in 1979, the accompaniment for the songs is provided by Paul's son, J. Pol, and three other musicians, Brendan Fahy, Paddy Keenan and Pascal Segart, who are all friends of Paul.

The recording consists of ten songs, all in the Breton language. Four of the tracks were written by Paul and deal in general with his interest in, and love of nature.

The songs of Alice Lavanant, two of which are included in this selection, are also rooted in the nature of the Breton countryside. Three of the remaining tracks were written by Filomena Cadoret, who was born almost a century ago in Bonen near Rostrenen. She was a seamstress and poet and was known as "Koulmig Arvor" (The Little Dove of Brittany). This is the first time that her work has been recorded and it is fitting that the singing is by a native of her own district of Brittany. "Ar Gwezenn Avalou" (The Apple Tree), which completes this collection, is a traditional song closely associated with Paul Huellou.

Like most Breton recordings, this cassette will not be readily available at your local record store. Paul Huellou suggests you contact Down Home Music (10341 San Pablo Avenue, El Cerrito, CA 94530). They have carried it and can order it for anyone interested. Down Home also carries other Breton recordings, so they are worth contacting if you want to build your collection.

For more information about Paul Huellou and his projects for Goasco Music Ltd., readers are welcome to contact him directly:

Goasco Music Ltd.  
Loughtown  
Broadway  
Co. Wexford  
IRELAND

\* \* \* \* \*

## New Releases

### Some recommendations from Lois Kuter

The following recordings and cassettes are available from Dastum (B.P. 164, 22604 Loudeac Cedex, France). Although we are not able to provide a full review (at this time) these are highly recommended to anyone building a collection of Breton records and tapes.

Dibedibedancaou--Kanaouennou ha rimadelloù evit ar vugale. (Children's songs and rhymes). Yann-Fanch Kemener. Dastum 105. 1987. A cassette with 52 pages of documentation and transcriptions coproduced by Y.-F. Kemener, Dastum and Unvaniezh ar Gelennerien Vrezhoneg. 80 francs.

Gwerz II--Au dela. A second album by the group Gwerz. If it is half as good as the first it is well worth finding. 86 francs. (Dastum also carries Gwerz's first record, for 70 francs).

L'Echo des Luths--Musiques de Haute-Bretagne. Escalibur BUR 822 (also on cassette CE 1822). A group including accordion, fiddle, clarinet and other instruments. 80 francs.

Eléonore Le Provost. Mélodies du pays de Baud. Dastum 1986. Cassette with 15-page booklet. A fine singer from an area of Brittany reknowned for its beautiful melodies. 60 francs.

# Learning Welsh in the U.S.A.

Lois Kuter

In the United States we are fortunate to have the opportunity to get an immersion into the Welsh language through two different summer workshops. If you have always wanted to learn Welsh it is not too early to start planning.

## The Ninth Annual Welsh Heritage Week

July 17th-24th, 1988 at Hamilton College, (near) Utica, New York. Seven days of Welsh lessons, harp music, folk dancing and more. For details contact: Anne Habermehl, Director, Welsh Heritage Week, 3925 North Main, Marion, NY 14505. Or call (315) 926-5318.

## 1988 Cwrs Cymraeg

August 7-14, 1988, at Carthage College, Kenosha, Wisconsin. The 12th year for this intensive Welsh course. Like Welsh Heritage Week, students also enjoy music and dance. For details contact: Dick Myers, 2407 Taylor Ave., Racine, WI 53403. Or call (414) 632-6804.

As a means of keeping in touch with Celtic activities in this country the U.S. ICDBL exchanges newsletters with a number of organizations. We are now regularly receiving Cyfeillion Madog, the newsletter of Cymdeithas Madog, the organization which sponsors Cwrs Cymraeg.

In this issue of Bro Nevez I would like to introduce Cymdeithas Madog by reprinting an article by Alun Hughes printed in Cyfeillion Madog (no. 12, Autumn 1987). With the kind permission of the Editor, Evalyn Vandervelde, here is the article "Introducing Cymdeithas Madog".

Cymdeithas Madog means the Welsh language. Not literally, of course, for the Welsh word for the language is Cymraeg. But Cymdeithas Madog and Cymraeg have by now become so intertwined that they might just as well be synonymous.

The organization known as Cymdeithas Madog exists first and foremost to promote Cymraeg in North America, and its primary vehicle for doing this is Cwrs Cymraeg, the annual intensive language course that over the years has attracted hundreds and hundreds of learners. The first Cwrs was held in Vermont in 1977, the brainchild of Ann Cowie of Baltimore. Since then it has traversed the continent, visiting Pennsylvania four times, Ontario three times, California three times, and Minnesota, Iowa and Kentucky once each. Next year's course, Cwrs Cymraeg Wisconsin, is the fifteenth in which Cymdeithas Madog has been involved.

The organization operated fairly informally at first, but in 1980 it was legally incorporated in the State of Maryland as Cymdeithas Madog-Welsh Studies Institute in North America, Inc. It is run by a twelve-strong Board of Directors with members from the United States and Canada. The current President is William Clark of Rochester, who recently took over from Ann Cowie's successor Alun Hughes of St. Catharines, Ontario.

Cymdeithas Madog takes pride in the quality of instruction it provides, and is careful to bring over the very best teachers from Wales. In the past these have included such notables as Cefin Campbell, Basil Davies, John Albert Evans, Greville James and Margaret Parry Lloyd, among them the authors of the most widely used Welsh-language courses in Wales. Normally three 'imports' come to each course (two of them supported by grants from the British Council), the other teachers being native Welsh-speakers now living in North America.

The Cymdeithas Madog approach is a mixture of hard work and fun, with formal classes backed by a variety of social and cultural activities, which makes each Cwrs an 'immersion in Welshness' as much as a straight language course. And the approach works, the best evidence of this being the outstanding success of our advanced students on the two occasions the Welsh Joint Education Committee's ordinary level examination for adult learners has been held at the course.

But what, you may be wondering, does Cymdeithas Madog actually mean? It means 'The Association of Madog', Madog being the legendary Welsh prince who discovered America in the twelfth century. It was he, presumably, who first brought Cymraeg to the New World, which makes it very appropriate that a North American organization bearing his name should be in the forefront of the battle to keep the language alive.

\* \* \* \* \*

## Gaelic Summer School

The Iona Foundation is pleased to announce its third Gaelic Summer Session at its Highland studies institute on Prince Edward Island, Canada during the first two weeks of August. Daily classes will stress the acquisition of good Gaelic pronunciation, basic idioms, and the rudiments of the verbal system. Classwork will be supplemented by the videos, language tapes and recordings in the Cameron Gaelic Collection of the Institute's library. Cassette recorders are recommended for personal use. Students will have full access to its Highland library in English, one of the finest on the continent.

Tuition for the Summer Session is \$125. The Institute is located at Fairfield, P.E.I., overlooking the Gulf of St. Lawrence. Reasonable accommodations are located nearby, both in private country homes and in two provincial camping-grounds. The Foundation offers scholarship aid. Application for admission or scholarship or both must be made by letter to meet a May 15 deadline. Address this application, or any questions about the Gaelic Summer School to:

The Director  
Gaelic Summer Session 1988  
Iona Foundation  
P.O. Box 29136  
Philadelphia, PA 19127

# Canadian Celtic Arts Association

Lois Kuter

Although we have not done much to attract the attention of Canadians, the U.S. Branch of the ICDBL has had the support of quite a few people across our northern border. I was recently contacted by Maraya Yurko, Editor for the newsletter of the Canadian Celtic Arts Association, and their first newsletter of February 1988 included a long note about the U.S. ICDBL and Bro Nevez. In turn I would like to briefly present this news-

Besides a very useful calendar of events in Canada and news of the activities of the Canadian Celtic Arts Association, the newsletter of this organization contains a wealth of short notes about Welsh, Breton, Scottish, Irish, Cornish and Manx history and culture. ICDBL members in Canada or northern areas of the U.S. may find this organization well worth joining. Annual dues (November 1) are \$10. For further information you are welcome to contact:

Canadian Celtic Arts Association  
Box 417, Station "A"  
Toronto, Ontario  
M5W 1C2 Canada

Membership in the Canadian Celtic Arts Association entitles one to their very interesting newsletter, and also to Garm Lu, an arts journal published twice a year by students of Celtic Studies at the University of Toronto. This 40-page publication includes short fiction works, poetry, interviews, drawings, and book reviews and notes. Works in all the Celtic languages as well as in English or French are welcomed. The spirit of this publication is best presented in the Editorial from the Spring 1987 issue (number 4) which I have taken the liberty of reprinting below:

## Editorial - What is 'Garm Lu'?

'Garm Lu' is Cornish for "battle cry" and is itself a translation of the Gaelic "sluaghairm". Both expressions stem from the same Celtic root-words. The Gaelic for "battle cry" was also borrowed by European languages as "slogan".

This battle cry is the call of the warrior which is still heard today. However, a new channel must be found for the warrior's energy, and his fervor must be redirected toward a desire to understand and preserve the languages and richness of the Celtic cultures. This realisation of the greater Celtic awareness must be placed behind every effort in the name of one Celtic group, so that all may benefit from the common links. This is the new cry, the new conduit for the dynamism of the old warrior. This is our Garm Lu!

## INTERNATIONAL NOTES

### Linguistic Rights

As a member of the American Anthropological Association, I receive a monthly newsletter which keeps me up to date on activities of my colleagues and on controversies in anthropology. The correspondence column is often the most interesting part of the newsletter, and in the February 1988 issue a letter was printed which should be of interest to Bro Nevez readers. As her letter indicates, Carol Eastman of the University of Washington was asked to help disseminate the text of the Recife Declaration on international linguistic rights. - Lois Kuter

#### "Universal Declaration of Linguistic Rights"

(Correspondence to Anthropology Newsletter, Vol. 29, no. 2, February 1988. American Anthropological Association, 1703 New Hampshire Ave., N.W., Washington D.C. 20009)

Carol Eastman  
University of Washington

Below is a copy of the Recife Declaration issued by the International Association for the Development of Cross-Cultural Communication (headquarters: Ghent, Belgium), which held its 22nd Seminar on Human Rights and Cultural Rights in Brazil. The applied linguist Francisco Gomes de Matos, who chaired the seminar (which took place October 7-9), wrote asking for my help in disseminating the text put together there. He specifically asked if the Newsletter would consider publishing the declaration.

#### The Recife Declaration

Considering that the ideals and principles of equality, solidarity, freedom, justice, peace and understanding, which have inspired national and international legislation and instruments on human rights, share a crucial linguistic dimension.

Recognizing that the learning and use, maintenance and promotion of languages contribute significantly to the intellectual, educational, sociocultural, economic and political development of individuals, groups and states.

Noting that the Universal Declaration of Human Rights, the International Covenants related to human rights and other international universal instruments make provision for cultural rights.

Mindful of the need to arouse and foster awareness, within and across cultures, of the recognition and promotion of the linguistic rights of individuals and groups.

Asserting that linguistic rights should be acknowledged, promoted and observed, nationally, regionally and internationally, so as to promote and assure the dignity and equity of all languages.

Aware of the need for legislation to eliminate linguistic prejudice and discrimination and all forms of linguistic domination, injustice and oppression, in such contexts as services to the public, the place of work, the educational system, the courtroom and the mass media.

Stressing the need to sensitize individuals, groups and states to linguistic rights, to promote positive societal attitudes toward plurilingualism and to change societal structures toward equality between users of different languages and varieties of languages.

Hence, cognizant of the need to provide explicit legal guarantees for linguistic rights to individuals and groups by the appropriate bodies of the member states of the United Nations.

The XXII Seminar of the International Association for the Development of Cross-Cultural Communication recommends that steps be taken by the United Nations to adopt and implement a Universal Declaration of Linguistic Rights, which would require a reformulation of national, regional and international language policies.

\* \* \* \* \*

## Language Maintenance Newsletter

Lois Kuter

As most readers probably know, Australia is celebrating its 200th birthday this year. But Australia's history--like that of North America--goes back well before the arrival of European colonists.

Like American Indians, the Aboriginal peoples of Australia do not have much to celebrate in the arrival of Europeans who have dominated them economically, politically, and culturally. Like American Indians on our continent, the Aboriginal population in Australia is a diverse one marked by linguistic diversity, and this diversity is today threatened. Of an estimated 200 Aboriginal languages spoken when Europeans first arrived, it is estimated by the Aboriginal Language Maintenance Project (Australian Institute of Aboriginal Studies, Canberra) that only 50 will remain by the end of the decade.

For those who want to learn about the linguistic and cultural situation of Aboriginal peoples in Australia, an excellent new newsletter is available. Language Maintenance Newsletter is produced by a team at the School of Australian Linguistics (PO Batchelor, N.T. 5791, Australia) and is available for a mere \$3 per year. Those considering subscription may want to contribute more considering postage expenses not included in that fee.

Most of the newsletter focuses on projects in Australia: for example, newsletter no. 4 of November 1987 describes a new television company controlled by Aboriginal groups, a conference on language policy held in Batchelor, the Lexicography Project for Aboriginal Languages, and the Aboriginal Language Maintenance Project. Other articles describe schools for Maori-speaking children in New Zealand and a basic background article on the Hawaiian language. A short note about Bro Nevez and other publications dealing with language maintenance is also included. In just 26 pages, one can find a great deal of information about the linguistic situation in Australia and work to keep Aboriginal languages alive and healthy. The perspective of Aboriginal peoples themselves as well as non-Aboriginal scholars is presented.

\* \* \* \* \*

## Geolinguistics

Bro Nevez readers may also be interested in the work of an organization called the American Society of Geolinguistics. The following excerpt from their brochure describes this group's work:

The Society aims to gather and disseminate up-to-date knowledge concerning the world's present-day languages; their distribution and population use; their relative practical importance, usefulness and availability from the economic, political and cultural standpoints; their genetic, historical and geographic affiliations and relationships; and their identification and use in spoken and written form. The Society publishes an annual journal, Geolinguistics.

For more information readers are invited to contact the Secretary:

Dr. Kenneth H. Rogers  
Department of Languages  
The University of Rhode Island  
Kingston, RI 02881

\* \* \* \* \*

# BRO NEVEZ

Number 26 - February 1988

## CONTENTS

Editorial . . . . .	1	Euroskol . . . . .	25
A Stormy Future for the Breton Economy . . . . .	2-5	The Breton Onion Sellers, by Gwyn Griffiths . . . . .	26-27
The Anniversary of a Disaster: The Amoco Cadiz . . . . .	6-9	Record Review: Paul Huellou-- Kanaouennou Bréizh-Izel . . . . .	28-29
Death and the Breton Language. . . . .	10-12	New Releases . . . . .	29
Support for Breton from the Elected Assemblies of Brittany. . . . .	13-14	Learning Welsh in the U.S.A. . . . .	30-31
Out of Patience? . . . . .	15-18	Gaelic Summer School--The Iona Foundation. . . . .	31
Breton Road Signs. . . . .	19	Canadian Celtic Arts Association . . . . .	32
Legendary Brittany . . . . .	20-21	International Notes:	
A Biographic Note: Polig Monjarret . . . . .	21	- Linguistic Rights: The Recife Declaration . . . . .	33-34
Orin un dro-lavar: Katell Gollet. . . . .	22-23	- Language Maintenance Newsletter . . . . .	34-35
Book Review: Ar Falz--Skolioù diwyezh . . . . .	24-25	- Geolinguistics . . . . .	35

\* \* \* \* \*